

S.E. Mgr Comtois fait la bénédiction de la chapelle de la Maison-Provinciale des Frères de l'Instruction Chrétienne à La Pointe-du-Lac

Mardi dernier avait lieu à la Pointe du Lac, la bénédiction solennelle du nouvel oratoire de la maison-provinciale des Frères de l'Instruction Chrétienne.

Cette cérémonie avait revêtu un cachet particulier par la présence de Son Excellence Mgr Comtois, des Représentants officiels de la Communauté, de plusieurs prêtres et religieux et de quelques invités d'honneur.

Cette fête coïncidant avec l'ouverture de la grande retraite annuelle de la communauté, avait vu venir des quatre coins de la province les Frères de l'Instruction Chrétienne aujourd'hui répartis dans tous les centres importants.

Pour tous c'était double joie de se revoir après une année de durs labeurs, et de participer à la fête. Aussi, sur toutes les figures comme dans toutes les conversations, la plus franche gaieté.

A l'arrivée de Son Excellence Mgr Comtois, une double haie de juyénistes, de Frères, d'Invités, s'agenouilla sous la main bénissante de l'Auxiliaire des Trois-Rivières.

A dix heures commença la bénédiction solennelle de l'oratoire, bénédiction que préside Son Excellence Mgr Comtois, assisté de M. l'abbé Arthur Baril et du Rév. Père de Lacotardière. M. l'abbé J.-Bte Carignan, professeur au Séminaire dirige les cérémonies. La Chorale des Juyénistes et celle des Frères s'acquittent du chant liturgique avec beaucoup de perfection, de même qu'à la messe qui suit la cérémonie de bénédiction.

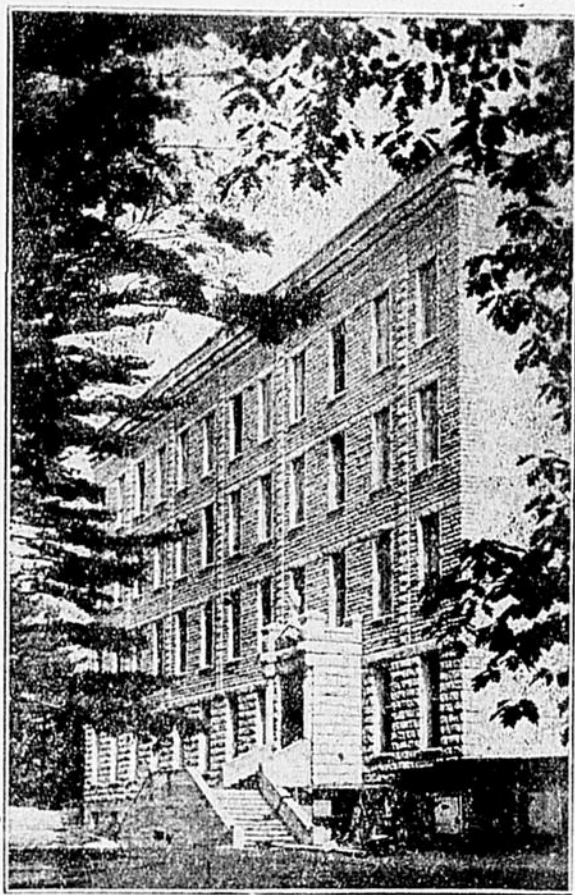
Après la récitation des dernières prières liturgiques les portes de la chapelle s'ouvrent et la messe commence, chantée par Mgr Dionis Gélinas, C.S., assisté de M. Lucien Paquin, vicaire à Louiseville, comme diacre, et de M. l'abbé Armand Roude, vicaire à Ste-Cécile des Trois-Rivières, comme sous-diacre.

Son Excellence Mgr Comtois assiste paré au trône, toujours assisté de M. l'abbé Arthur Baril, curé à St-Alexis et du Rév. Père de Lacotardière, Eudiste, curé du Saint-Cœur de Marie à Québec. Avaient pris place dans la sanctuaire et dans la nef de la chapelle M. les abbés Magloire Desrochers, curé de Ste-Croix de Lotbinière, Henri Valée, Principal de l'Ecole Normale des Trois-Rivières et ancien aumônier des RR. Frères de l'Instruction Chrétienne, Elcar de Carafel, curé à Yamachiche, Alphonse Lord, Aumônier de l'Académie de Grand-Mère, Napoléon St-Pierre, aumônier du Monastère de la Pointe-du-Lac, Elide Grosseau, curé de Donnacana, H. Trudel, curé de St-Paul de Grand-Mère, D. Gélinas curé de Maskinonge, C.-E. Poisson, curé de la Pointe-du-Lac, Arthur Jacob, du Séminaire des Trois-Rivières, Rév. Père A. Lard, Directeur des Religieux de la Fraternité, sacerdotale de la Pointe du Lac, Joseph Desreismat, vicaire à Ste-Croix, J.-L. Carignan, Cérémoniaire de Son Excellence Mgr Comtois, Joseph Monrain, vicaire de Louiseville, Emile Gaboury, vicaire à Ste-Flora, Claude Lafontaine, vicaire à Maskinonge, le Rév. Célestin Auguste, assistant-Général, des RR. FF. de l'Instruction Chrétienne.

Le Rév. Frère Lucien, Directeur de l'Ecole St-Philippe des Trois-Rivières, les RR. FF. Georges et Hypolite, des Frères, des Ecoles Chrétiennes.

Les Rév. Frères Hippolyte, visiteur Général de F.I.C. du district de Québec, Alphonse Rodriguez Sous-Vicaire, Héraclès, sous-Vicaire des F.I.C. du District de Montréal, Henri, Procureur, le Rév. Frère Provincial des Frères de St-Gabriel et tous les directeurs des différents établissements des Districts de Montréal et Québec.

Outre ces distingués visiteurs, l'on remarquait de plus M. Maurice Duplessis, M. P.P., M. le Notaire Victor Abran, Président de la Commission du Havre Charles Bourgeois, Avocat des Trois-Rivières, le Notaire J.-A. Trudel, Président de la Commission Scolaire, le Dr R. Dugré des Trois-Rivières, J.-O. Dugré, Maire de la Pointe du Lac, le Dr J.-E. Co-



Maison Provinciale des Frères de l'Instruction-Christienne à la Pointe-du-Lac.

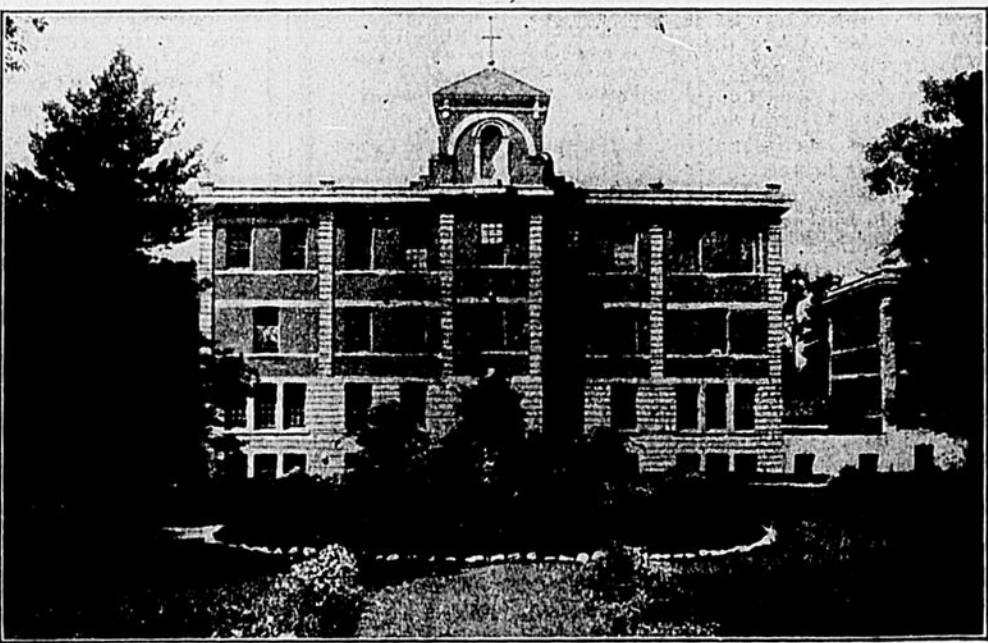
lin, des Trois-Rivières, Urie Courteau de Shawinigan, Georges Lampron, de St-Boniface, etc.

M. l'abbé Napoléon St-Pierre, Aumônier de la Maison-Mère, des RR. FF. de l'Instruction Chrétienne, prononça le sermon de circonstance.

Après la bénédiction et la messe solennelles, il y eut réception dans les parloirs du monastère, puis tous furent invités à un magnifique banquet présidé par Son Excellence Mgr Comtois.

Ces agapes fraternelles, qui réunissent autour de Son Excellence en plus des dignitaires Ecclésiastiques et Laïques de la région, un grand nombre de RR. FF. qu'une mission, lointaine parfois, avaient séparés depuis longtemps, furent interrompues par de magnifiques discours. Le Rév. F. Célestin Auguste, écrivain remarquable et l'un des pionniers de la fondation du magnifique monastère qu'occupent les Religieux présentement, donna quelques notes historiques sur les débuts qui ont marqué la fondation du monastère de la Pointe du Lac, et le travail immense qu'il avait fallu déployer pour parvenir à ce résultat. Heureusement que la Providence y avait pourvu, dit-il, et qu'elle lui avait suscité, à maintes et maintes reprises, des moyens de surmonter les difficultés sans nombre qui se multipliaient. Et à ce titre, il savait bon gré au Dr Dugré, à M. l'Avocat Bourgeois et à combien d'autres qui avaient admirablement secondé la fondation de l'oeuvre.

Puis Son Excellence Mgr Comtois, invité à adresser quelques mots se déclara très heureux de participer à cette belle fête qui était le couronnement d'une oeuvre



Maison provinciale - Partie occupée par les Juyénistes

universelle mais l'Institution de l'Instruction est à l'abri de toute crise.

LE SERMON

Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner, en son entier, cette belle page d'éloquence sacrée de M. l'abbé St-Pierre.

M. l'Aumônier des Frères de l'Instruction Chrétienne a bien soutenu, mardi, la réputation de bel orateur que ses talents lui ont assurée par le passé. Sa voix prenante et de belle sonorité, son geste discret mais éloquent, sa diction parfaite, ajoutée à la maîtrise de son sujet, ont procuré aux auditeurs qui remplissaient la jolie Chapelle des Frères de l'Instruction Chrétienne, une belle demi-heure de pieuses réflexions religieuses.

Sermon prononcé par M. l'abbé Napoléon St-Pierre

Quam terribilis est locus iste Non est hic alius nisi domus Dei et porta cœli.

Que ce lieu est digne de vénération ! Ce n'est rien moins que la maison de Dieu et la porte du ciel (Genèse, chap. 28, vers. 17). Excellence,

Les Rév. Frères de l'Instruction Chrétienne, les dignes fils du Vénérable Jean-Marie de Lamennais sont heureux en ce moment de saluer en votre Excellence, ce très digne auxiliaire du très Vénérable chef spirituel du diocèse des Trois-Rivières, et en ma qualité d'aumônier de la communauté je suis heureux de me faire l'interprète de toute la communauté pour vous souhaiter, Monseigneur, la plus cordiale et la plus respectueuse bienvenue.

Pour la première fois, les RR. FF. de l'Instruction Chrétienne ont à la fois l'honneur et le plaisir de voir Votre Grandeur présider dans leur Maison-Provinciale une cérémonie religieuse; la bénédiction solennelle de leur chapelle, qui est comme le cœur de la communauté.

La présence de Votre Excellence ici en ce jour est accueillie, soyez-en convaincu, avec les sentiments de la joie la plus pure et de la reconnaissance la plus sincère, et aussi, la communauté enregistre aujourd'hui dans ses annales la plus belle, la plus consolante la plus imposante de ses pages.

La Congrégation des RR. Frères de l'Instruction Chrétienne, établie en Canada depuis 1886, fut fondée en 1817 à St-Brienne, en France, par le Vénérable Jean-Marie de Lamennais, alors vicaire capitulaire du diocèse de St-Brienne. Cet Institut a été canoniquement approuvé par le St-Siège le 15 mai 1891.

A la demande du Rév. Père Turgeon, Jésuite, alors recteur du Collège Ste-Marie, à Montréal, et avec la bienveillante autorisation de S. Exc. Mgr Fabre, le Rév. Frère Cyprien alors Supérieur-général et premier successeur du Vénérable Fondateur, envoya le R. Frère Ulysse fonder une nouvelle colonie de Frères au Canada

(suite à la page 4)

GRANDE CONVENTION DES ZOUAVES SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI AUX TROIS-RIVIERES

DES CORPS DE ZOUAVES VIENDRONT DES QUATRE COINS DE LA PROVINCE. — LE CAMP "SE TIENDRA SUR LE TERRAIN DE L'EXPOSITION."

MESSES PAR SON EXCELLENCE MGR COMTOIS. — SERMON PAR M. L'ABBE EMILE CLOUTIER. — PARADE GENERALE DIMANCHE APRES-MIDI. — FESTIVAL LUNDI.

L'Association des Zouaves des Trois-Rivières recevra samedi, dimanche et lundi prochains, la visite des Zouaves de la province de Québec, dans une convention générale qui se tiendra sur le terrain de l'Exposition.

Le camp s'établira samedi, dès l'arrivée des divers corps, sous la consigne militaire des armées en campagne.

Trois fanfares accompagneront les Zouaves.

Dimanche avant-midi, à 9.30 heures, Son Excellence Mgr Comtois, dira la messe au camp.

Le sermon sera donné par M. l'abbé Emile Cloutier, curé à St-Justin.

A midi, un grand banquet sera offert aux Officiers du Régiment et aux invités. Puis à 2 heures la grande parade par les principales rues de la ville.

Lundi, messe à 7 heures, manœuvres Festival d'amusements sur le terrain de balle au camp, à deux heures.

La ville des Trois-Rivières est heureuse de recevoir cette année les Zouaves comme elle le fut en 1914 alors que le bataillon campa

joins à votre succès et croyez à toute ma considération.

Votre bien dévoué,

G.-H. ROBICHON,

Maire des Trois-Rivières.

Le Comité Central

Le Comité Central des trois compagnies de Zouaves des Trois-Rivières a été formé en septembre 1929, à la naissance des deux nouvelles compagnies de Ste-Marguerite et de Sainte-Cécile. Les aumôniers, les présidents et les capitaines de chaque compagnie forment ce comité, qui est sous la direction des officiers du bataillon. Leurs réunions ont lieu à tour de rôle aux salles de chaque compagnie, sur convocation du secrétaire, et à la demande des compagnies.

Le but de ce comité est de voir à la bonne entente dans les relations entre les différentes compagnies. Ayant d'ailleurs établi certains règlements au sujet des sorties, parades, etc., il s'occupe de ce qu'ils soient uniformément observés. Il voit aussi à ce que chaque compagnie fasse son recrutement dans le territoire qui lui a été assigné, et voit à ce que les



Le Comité central des zouaves chargé de préparer la grande convention de dimanche prochain en notre ville. En haut, de gauche à droite:

Les Dussault, adjudant J.-I. Lafontaine, président.

M. l'abbé A. Milot, aumônier.

Second rang: M. Azarias Germain président, Compagnie No 2.

Alf. Marchand, président, Compagnie No 24.

Troisième rangée: M. l'abbé A. Beaudry, Capitaine R. Hamel.

Capitaine Ernest Marchand, M. l'abbé L.-J. Chamberland.

Rangée du bas: Capitaine R. St-Hilaire, président, Cie No 25.

M. l'abbé Arm. Houle et le lieutenant L.-A. Gingras

sur le terrain du Séminaire. La lettre suivante de Son Honneur le Maire G.-H. Robichon assure à tous les Zouaves la plus cordiale bienvenue.

M. J.-I. Lafontaine, commandant du 2ème bataillon, logé aux Trois-Rivières:

Cher Monsieur,

C'est avec beaucoup de satisfaction que j'ai appris la tenue aux Trois-Rivières de la Convention des Zouaves Pontificaux Canadiens, en juillet prochain: l'éclat qui en jaillira sur notre Cité sera à l'avantage de tous.

Une convention comme celle-ci ne peut que faire ressortir davantage la beauté de cet ensemble de catholiques sincères et militants qui s'associe à toutes les bonnes œuvres et relâche de sa présence les principales cérémonies religieuses et civiles.

C'est avec plaisir que je me

nouvelles recrues ne soient pas des memores refusés par d'autres compagnies. Enfin, il veille à ce que chaque compagnie observe les ordres et les recommandations des officiers du Régiment ou des officiers du Bataillon.

Travaillant dans l'intérêt général des Zouaves trilluviens, ce comité fonctionne admirablement et à la plus grande satisfaction de tous.

Compagnie No 2—Trois-Rivières.

Fondée le 3 juillet 1902. Cette compagnie avait alors à sa tête trois zouaves pontificaux: le chevalier Gédéon Désilets, le Chevalier Louis Dussault et le révérend Epiphane Dussault. Outre ces trois anciens zouaves décédés, parmi les pionniers des zouaves trilluviens, il nous fait plaisir de mentionner des non s qui nous sont restés si bien chers, c'est que le zouave pontificaux Berja et Berrec.

(suite à la page 4)

La nomination de 2 Sénateurs

MM. Patrick Burns, de Calgary, et Arthur Marcotte, de Ponteix, Sask., à la Chambre haute.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Ottawa, 7. — Le très hon. R.-B. Bennett a annoncé, hier soir, la nomination de deux sénateurs, M. Patrick Burns, de Calgary, l'un des plus grands éleveurs de bétail en Canada, et M. Arthur Marcotte, avocat de Ponteix, Saskatchewan. M. Burns remplace feu le sénateur P.-E. Lessard et M. Marcotte, feu le sénateur J.-G. Turill.

La division politique des partis, au Sénat, est maintenant: 48 libéraux et 47 conservateurs. Il reste encore une vacance à remplir, causée par la mort du sénateur G.-G. Foster, de Montréal.

L'Hon. Arthur Marcotte

L'honorable sénateur Arthur Marcotte est né le 8 mars 1873, au Sault au Récollet, lit-on, dans les Biographies canadiennes-françaises de Onimet, du mariage d'Hermias Marcotte, industriel et de Céline Beauchamp. Il fit ses études classiques au séminaire de Ste-Thérèse et fut admis au Barreau après ses études de droit à l'université Laval, Montréal. Huit années durant il fut fonctionnaire à titre de secrétaire de l'Hon. G.-A. Nantel et de 1897 à 1904, comptable spécial du département des terres de la Couronne de Québec.

Comme nombre des nôtres, M. Marcotte, fut attiré vers l'Ouest, et en 1910, il arrivait en Saskatchewan. C'est là qu'il a fait sa carrière et sa vie. Il fut admis au Barreau de Regina en 1913 et fut élu bâtonnier du district de Gravelbourg en 1926. Il fut successivement réélu en 1927-28 et 29.

Il fut aussi candidat conservateur aux élections provinciales dans Pinto Creek, en 1912, et de nouveau en 1917 dans le comté de Notkew. Aux élections fédérales de 1926, il fut aussi candidat du parti conservateur dans Willow Bunch. Mais aux dernières élections provinciales, vu le caractère de la lutte, il refusa de se laisser porter candidat. Depuis 1925, il remplit la charge de président de l'Association des professionnels canadiens-français et quatre ans durant, jusqu'à 1929, il fut premier vice-président de l'Association Franco-canadienne.

M. Marcotte et Mme Marcotte, née Hermine Germain, de Ste-Thérèse, demeurent à Ponteix, Saskatchewan.

L'Hon. Patrick Burns

Calgary, 7. — C'est au cours d'un banquet, qu'on lui offrit hier soir, à l'occasion du 75e anniversaire de naissance que M. Patrick Burns apprit sa nomination comme sénateur.

Le président du banquet lut la lettre de l'Hon. R.-B. Bennett, annonçant la nomination et faisant l'éloge du nouveau sénateur. Puis M. Woods donna lecture de l'avis officiel, venant du greffier du Conseil Privé: "Il a plu à Sa Majesté de nommer sénateur Patrick Burns. Cette nouvelle souleva l'enthousiasme des 700 convives qui firent une ovation à M. Burns.

L'Hon. Patrick Burns est né à Oshawa, Ontario, le 6 juillet 1856, de Michel Burns et Bridget Gibson. Il fit ses études à Kirdfield, Ontario. Il arriva au Manitoba en 1878. Il s'établit à Winnipeg et se livra à l'élevage et en 1890 il se transportait en Alberta. Depuis il a dirigé ses affaires en Alberta et en Colombie-Britannique.

L'Hon. sénateur Burns est commandeur de l'Ordre de saint Grégoire le Grand. Il demeure à Calgary avec son épouse, Eileen Ellis, son fils.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

LOUISEVILLE

(De notre Correspondant)

Distribution solennelle des prix aux élèves du pensionnat des Frères de l'Instruction Chrétienne eut lieu vendredi le 19 juin à 9 h. 30, sous le patronage distingué de M. le curé G.-E. Panneton.

Un très intéressant programme de chant et de pièces comiques fut rendu par les élèves. Citons : Les soirées de Québec (E. Gagnon). Les quatre pommes, Les Terreurs de l'Oncle Berluron, 1er Acte. Après la Bataille (déclamation), 2ème Acte. Berluron, rentier, Maurice Langevin. Jacques Berluron (neveu).

Maurice Lafontaine Antoine (domestique—J. Vanasse Auguste, domestique Joffre Patten-

Infirmer, Charlemagne Robert Le Notaire, Alphonse Lesage Arthur Dumesnil, Jules Béland Un jardinier, Maurice Bérard Baptiste, Armand Carrier

2ème infirmier, Elie Frigon Docteur, Armand Carrier Fin de la Séance "O Canada"

—Les prix sont donnés par l'institution et ont été accordés aux enfants pour l'excellence.

1er—Pour les points obtenus pour leçons et devoirs journaliers. 2ème—Pour la conduite, politesse, application et propreté.

Sème—Pour les compositions de l'année, chaque partie comportant pour 1-3 dans le total général.

Année 1930-31. Prix de classe 8ème année—

Alexandre Ricard, 92%; Réal Cossette, 89; Maurice Langevin, 89; Alfred Pagé, 87; Maurice Lafontaine, 80,6; Florian Hébert, 80; Roger Dubord, 78; Maurice Bérard, 70.

Prix spéciaux—Prix d'excellence, offert par M. le curé et décerné à Alexandre Ricard.

82,50 en or ou prix d'honneur offert par M. le maire Martin, décerné à Maurice Langevin.

82,50 en or offert par M. L.-J. Thibault, député provinciale, et décerné à Alexandre Ricard.

82,50 en or offert par M. Arthur Giguère, et décerné à Réal Picotte.

82,50 en or offert par M. J.-A. Belley, gérant de la Banque de Montréal, et décerné à Alfred Pagé.

Prix de composition française offert par M. Nap. Desrosiers et décerné par Maurice Langevin.

Prix d'anglais offert par M. Thomas Vanasse et décerné à Roger Dubord.

2ème prix de composition française offert par M. L.-J. Plamondon, et décerné à Maurice Lafontaine.

Prix d'orthographe offert par M. Edouard Hébert et décerné par Alfred Pagé.

Prix de sciences et d'hygiène par M. le Dr R. Laourelle, et décerné par Florian Hébert.

Prix de mathématique offert par M. J.-A. Bussières, et décerné par M. Réal Picotte.

Prix de dessin offert par M. François Ricard et décerné à Maurice Bérard.

Prix de clavographie offert par M. le Dr Olivier Laféche, et décerné par Alexandre Ricard.

2ème prix de comptabilité offert par M. J.-A. Gravel, et décerné à Maurice Lafontaine.

Ont obtenu la médaille du Dactylographe Canadien, Maurice Langevin, Florian Hébert, Maurice Bérard—Quatre autres ont subi un examen pour diplôme de vitesse mais les diplômes n'ont pu être envoyés à temps.

Ont obtenu leur diplôme du cours supérieur pour l'écriture: Alexandre Ricard, Réal Picotte, Alfred Pagé, Maurice Lafontaine, Roger Dubord, Maurice Bérard.

Ont subi avec succès l'examen pour le diplôme complémentaire ex-egno: Réal Picotte et Alfred Pagé, Alexandre Ricard, Maurice Langevin, Maurice Lafontaine, Roger Dubord, Florian Hébert.

7ème année: Prix de classe.—Alphonse Lesage, 92%; Jules Béland, 88; Paul-Emile Sicard, 87,6; Jacques Vanasse, 83,3; Charlemagne Robert, 83; Joffre Patten-

naude, 74.

Prix spéciaux: Prix d'excellence offert par M. Joseph Giguère, président de la Commission scolaire, et décerné par Alphonse Lesage.

Prix d'Instruction religieuse offert par M. l'abbé L. Paquin, vicaire et décerné à Jules Béland.

Prix d'honneur offert par le C.F. Directeur et tiré au sort, gagné par Paul-Emile Sicard.

1er prix d'orthographe offert par M. Georges Béland, et décerné par Alphonse Lesage.

2ème prix d'orthographe, offert par M. Hector Langevin, et décerné à Jacques Vanasse.

Prix de composition française offert par M. Nap. Pagé, et décerné par Joffre Patten-

naude. Prix d'Arithmétique, offert par M. Eugène Picotte, et décerné par Charlemagne Robert.

Prix d'application constante au travail de classe offert par M. Wenceslas Hébert et décerné à Jules Béland.

Prix d'assiduité offert par le Frère Directeur, tiré et gagné par Jacques Vanasse.

Ont obtenu la médaille du Dactylographe Canadien, Jacques Vanasse, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

naude, Joffre Patten-

vis Caron et décerné à Ovide Sam-

son. Prix de composition fran-

çaise, offert par un ami de l'édu-

cation, et décerné à Eloi Bellem-

are. Prix d'honneur offert par le C.F. Di-

recteur, tiré entre Paul Adams, La-

etienne Frigon, Camille Doyon, le

sort a favorisé Ls-Etienne Frigon.

Prix d'assiduité offert par le C.F. Di-

recteur, tiré entre Albert Por-

tin, Gaston Fiché, J.-Marie Savoie,

Camille Doyon, Lionel Hébert,

Eloi Bellemare, Ls-Etienne Fri-

gon, Germain Bergeron, Lucien

Béland, Robert Desaulniers, Hervé

Lafrenière, Charles Landry, et le

sort a favorisé encore Ls-E. Frigon.

4ème année Prix de classe

à tous. Prix d'assiduité offert

par le C.F. Directeur, tiré au sort

et gagné par Roland Brouillette.

Prix spéciaux: 1er prix d'ex-

cellence et d'honneur offert par

M. Hector Bellemare, et décerné

à Roger Giguère. 2nd prix d'hon-

neur offert par le C.F. Directeur

et décerné à Jean-Julien Rinfret.

3o prix d'Instruction religieuse

offert par M. Joseph Giguère et

decerné à Paul-Emile Sicard.

4o prix d'orthographe offert par M.

Omer Rinfret, et décerné à Adrien

Legris. 5o prix de composition

offert par M. Henri Simard, et

decerné à Roger Giguère. Prix

d'arithmétique offert par M. E-

phrem Lesage et décerné à Gilbert

Bellemare. Prix d'anglais offert

par M. Clovis Caron, et décerné à

Raymond Lambert. Prix d'arith-

métique offert par M. Hector

Langevin, et décerné à R.-Jean

Lesage. Prix de déclamation of-

fert par M. Heet-ri Livernoche et

decerné à Marcel Lesage. Prix de

dessin offert par M. L.-L. Lemyre,

et décerné à Maurice Quessy.

Prix d'écriture offert par le C.F.

Directeur, et décerné à Jean-Paul

Coulombe. Prix d'histoire du Ca-

nada, offert par Mme Charles-E.

Fortin, et décerné à Jules Desau-

liniers. Prix de géographie offert

par M. J.-A. Giguère et décerné à

Roland Bertrand. 2ème prix de

géographie offert par M. Donat

Perrault, et décerné à Armand Ju-

lien. 1er prix d'arithmétique

offert par le C.F. Directeur, et

decerné à Jean-Jacques Clermont.

Prix d'application des devoirs

journaliers, offert par M. Noé

Lafrenière, et décerné à J.-P.

Quessy. 2ème prix d'anglais of-

fert par M. Joseph Clermont et

decerné à Alide Gagnon.

Prix de chant: 15 sur 40 sont

recompensés d'après leur fidélité

aux offices et aux exercices, ainsi

que d'après leur conduite et leur

application. Ce sont Jules Massi-

cotte, Sylvio Vincent, Roger Gi-

guère, Jean-Julien Rinfret, Ca-

mille Doyon, Emile Bourassa,

Maurice Quessy, Paul Adams,

Maurice Caron, Lionel Hébert,

Adrien Legris, M. Lesage, R.

Drolet, Yves Dumoulin, Yvon

Perrault. Ces récompenses sont

données par M. le Curé pour les

chants de l'église, après qu'ils

eurent reçu des récompenses par

le Collège.

31ème année: Prix de classe

à tous. Prix spéciaux: Prix

d'excellence offert par M. le cha-

noître Roy et décerné à Robert

Drolet. Prix d'honneur offert par

le C.F. Directeur, et décerné à

Robert Drolet. Prix d'assiduité

offert par le C.F. Directeur, et

decerné à Maurice Plante.

Prix d'honneur offert par une

bienfaitrice et décerné à Paul-

Emile Caron. Prix d'honneur et

d'Instruction religieuse, offert par

M. J.-L. Plamondon, et décerné

à Maurice Perrault. Prix d'hon-

neur offert par M. Joseph Giguère

et décerné à Robert Drolet. Prix

d'arithmétique et d'histoire, of-

fert par M. L.-P. Lemyre, et de-

cerné à Maurice Gagnon. Prix

d'arithmétique et d'application,

offert par M. Donat Perrault, et

decerné à Camille Gélinas. Prix

de déclamation offert par le C.F.

Directeur, et décerné à Fortunat

Caron. 1er prix de dessin offert

par M. J.-A. Giguère, et décerné

à D. Plamondon. Prix d'appli-

cation offert par M. Hector Lan-

gevin, et décerné à Denis Clément.

2ème prix de dessin offert par

Mme C.-E. Fortin, et décerné à

Laurent Gagnon. Prix de dictée

offert par M. Hector Langevin, et

decerné à Pierre Lambert. Prix

d'histoire offert par M. Thomas

Roy et décerné à Jean-Paul Bru-

nelle. Prix d'application offert

par M. Noé Lafrenière, et décerné

à Charles-Emile Côté. Prix d'a-

rithmétique offert par M. A. La-

frénère, et décerné à Fabien Drolet.

21ème année: Chacun reçut

une récompense suivant les rangs

qui leur ont été assignés: Anatole

Bellemare, Rémi Paul, Robert

Voisard, Raymond Caron, Gérard

Drolet, Yvon Perrault, Omer Bé-

land, Gilles Ringuette, Léo Milot,

René Lupien, Paul Lambert, Al-

lexandre Giguère, Guy Couté, Al-

phonse Grenier, Fernand Berge-

ron, Ovide Lambert, Gaston La-

liberté.

11ère année: Guy St-Antoine

Gérard Vincent, Raymond Legris,

Maurice Deschênes, Armand Car-

pentier, Armand Simard, Jean-

Paul Lupien, Georges-Etienne Le-

brun, Robert Vincent, Robert

Guinard, Jules Lajoie, René Ca-

ron, L.-Emile Grenier.

Préparatoire: Marcel Cler-

mont, Gilles Caron, Camille Ca-

ron, Jean-Jacques Fiché, André

Paul, René Deschênes, Fernand

Lambert, André Rinfret, René-Paul

Lambert.

Sincères remerciements aux

Frères qui se dévouent sans com-

pter pour la jeunesse qui leur est

confiée, aussi à tous les généreux

donateurs qui chaque année font

des heureux de nos jeunes écoliers,

qui tous sont retournés joyeux

dans leurs familles.

CHARETTE

(De notre Correspondant)

Notes sociales

M. Maurice Trotter et ses en-

fants Henri-Paul et Jean-Marc,

de Shawinigan, chez M. Charles-

Ed Auger, la semaine dernière.

Mme Maxime Diamond, à

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide
l'acheteur averti. Eteignez
cette lumière et le
magasin le plus achalandé
sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et
instructive
Chiffres de circulation
fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE JEUDI, 9 JUILLET 1931

PAGE TROIS

Sinistre farce qui achève

Comme pour les mauvaises lois, le meilleur moyen de mettre fin à un système économique odieux est de l'appliquer rigoureusement. Le bolchevisme, imaginé par le dieu Lénine et ses comparses est aujourd'hui vaincu d'erreur par Staline, le successeur du Maître et de toute évidence le plus intelligent de la bande. Staline, le tsar actuel de la Russie rouge, désavoue le programme soviétique, et convient que son application durant les cinq premiers mois de l'année a nécessité des réformes radicales. Or on voit par ces réformes proposées par Staline que le moyen de sauver la Russie désemparée par l'ostacisme des fous dont elle est la proie, est encore de revenir tout uniment aux principes capitalistes, aux principes de ce capitalisme tant détesté.

Dans sa rage de tout détruire, et de faire vite, Lénine et ses sbires avaient imaginé que l'homme ne devait vivre que de son seul travail personnel, et que il ne lui était pas permis d'amasser pour plus que sa propre subsistance de chaque jour. Autrement, mettre de côté l'épargne, fruit du travail, c'était verser dans l'erreur capitaliste. On s'en rapportait pour le succès de ce mode stupide à la belle fraternité que les hommes devaient avoir entre eux. Or l'expérience des siècles prouve ce que nous pouvons attendre de cette belle fraternité humaine, quand ce sentiment fraternel n'est pas solidement étayé par les convictions et les pratiques religieuses. Et le bolchevisme, en bannissant de ses lois toute croyance religieuse s'est vite rendu compte que les hommes ne sont véritablement frères que par leur filiation au Dieu Créateur. Hors de là, il n'existe plus qu'une fraternité homicide où la haine prédomine et inspire les moindres actes.

Dans un livre révélateur: "Le Monde Communiste", que publiait en 1925 Gustave Gautherot qui fut quelques années professeur de littérature à l'Université de Montréal, croyons-nous, nous voyons mises à nu toutes les erreurs du régime inventé par Lénine et ses comparses. L'auteur nous révélait toutes les atrocités commises par les détenteurs du pouvoir dans un pays comptant 130 millions d'âmes, dont 100 millions de paysans hostiles au régime; les forces réunies du bolchevisme ne dépassaient guère 369,436 militants. Ce qui fait écrire à un auteur français, M. Gide, que la définition du bolchevisme peut être: la dictature d'un patriciat rouge, exercée il est vrai pour le prolétariat. Exercée aussi, en apparence, par le prolétariat, et c'est là son hypocrisie. Si l'est vrai, comme l'a observé le philosophe E. Bourtroux, que le trait de la nature physique et des masses humaines livrées à leurs appétits est la destruction aveugle de tout ce qu'a créé l'esprit, il est plus vrai encore qu'en Russie ce fut une simple équipe de doctrinaires qui, trahissant l'esprit, a lancé contre lui l'aveugle brute. Cette réflexion est de M. Gautherot.

On a voulu uniformiser le salaire sans tenir compte de la valeur individuelle du travail d'un chacun. Et l'on a désorganisé de la sorte, et rapidement toute l'industrie. Avec en plus la répudiation de toutes les compétences intellectuelles, des chefs de bureau, des ingénieurs, des experts, des savants que l'on s'est empressé ou de tuer, d'incarcérer, ou d'expédier dans l'homéide Sibérie, on s'explique que la production russe a été vite anéantie.

La conséquence tient à ce qu'on a mal équilibré la production. Si l'on compare le prix de revient de la production socialisée, écrit M. Gautherot, au chiffre des salaires on constate que ces derniers atteignent 442 millions de roubles, pour une valeur de production de 1,415 millions; alors qu'en 1913 les chiffres respectifs étaient 983 et 5,621 millions; autrement dit, alors que les salaires n'absorbaient autrefois que 17,5 pour 100 du prix de revient, ils en absorbaient en 1924 31 pour 100. Et cependant les salaires des ouvriers ont diminué du tiers de ce qu'ils étaient en 1913. La vérité est que les ouvriers russes travaillent pour tout juste leur subsistance alors que les objets les plus nécessaires à la vie sont hors de prix.

Les bolchevistes, par la terreur, ont pu réaliser certaines de leurs odieuses conceptions; mais la nature des choses est insensible à la terreur, et elle reprend ses droits, écrit encore M. Gautherot. La nature reprend si impérieusement ses droits que les chefs communistes ont déjà capitulé devant elle vers 1924, et refait une nouvelle politique économique qui, peu à peu, désagrège leur édifice idéologique.

On avait découvert déjà l'utilité de la propriété "bourgeoise et capitaliste" lorsque, sous prétexte de socialiser les loyers, on avait dépossédé les propriétaires de leurs immeubles pour y loger les ouvriers rouges. Mais ceux-ci ne furent pas lents à brûler pour se chauffer, les meubles d'autrui, les portes, les parquets, les poutres; à briser les vitres, crever les cloisons, à perforer les toits, si bien qu'en 1921 le nombre des maisons habitables n'était plus que de 37 pour 100 de ce qu'il était en 1917. L'Etat subit du fait de la destruction en commun de la propriété habitable une perte de plus de trois milliards de roubles. Découragé de l'expérience, le comité soviétique invita les propriétaires à reconstruire, les garantissant de sa protection à l'avenir. C'était un premier triomphe de la sage organisation capitaliste tant décriée par la tourbe rouge.

Le second retour au régime capitaliste est fait aujourd'hui par Staline lui-même. Le Chef de la Russie rouge déclare qu'il est urgent, d'adapter le salaire au genre de travail accompli. "Même sous le régime socialiste, dit-il, les salaires doivent être proportionnés au travail accompli et non aux besoins des travailleurs. En un grand nombre de nos usines le système des salaires n'établit aucune différence entre l'ouvrier expert et le journalier, et entre ceux qui accomplissent un travail pénible et ceux qui accomplissent un travail facile." Et Staline déclare piteusement que: "cela pousse les ouvriers à ne manifester aucun intérêt à leur perfectionnement; cela pousse aussi les ouvriers experts à se déplacer d'usine en usine à la recherche d'une position où leurs qualifications seront mieux estimées."

Ces déplacements d'ouvriers experts à la recherche d'un meilleur salaire plus conforme à leur capacité de production, désorganisent l'industrie rouge, dit Staline, et il ne veut pas qu'il en soit ainsi. Il veut aussi que les corporations renoncent à l'administration collective pour redonner libre cours à l'administration individuelle.

C'est à dire que, après expérience faite, le dictateur de la Russie rouge, proclame la faillite du régime, et affirme que, pour sauver cet infortuné pays de la ruine complète, il faut se hâter de revenir au mode sage et issu de l'expérience des siècles des nations civilisées où l'on persiste à reconnaître le droit de propriété comme le droit à la liberté individuelle.

Ce n'était donc vraiment pas la peine de mettre à feu et à sang un peuple de 130 millions d'âmes, de tout détruire, de fusiller les instituteurs, les universitaires, les experts, les chefs d'industrie, de crucifier les prêtres et de brûler les églises, pour, en fin de compte, admettre qu'il faut rebâtir sur ces ruines un Etat où les lois redeviendront en somme celles du vieux monde civilisé.

Les déclarations de Staline ne vont pas, certes, jusque là. Mais les actes du dictateur, de l'homme d'acier comme on l'appelle, prouvent que dans l'esprit de ce chef désabusé, le rêve d'une Russie rouge, prospère à l'intérieur, et triomphante à l'extérieur, n'est déjà plus qu'un rêve qui s'achève, et que le Grand soir tant espéré, s'effrite peu à peu dans le domaine des irréalités.

Et il faut absolument pour la paix du monde, qu'il en soit ainsi, et que les nations civilisées et le monde chrétien agissent de concert pour maintenir la pieuvre rouge dans les bornes de son propre pays.

Joseph Barnard

La Vierge Immaculée, comme Dieu, si nous n'aimons Marie, notre mère, et plus grand est notre désir d'aimer Dieu, plus aussi doit augmenter notre tendresse pour cette Vierge bénie.

Le camp des Scouts

CAMP NOTRE DAME DE JOIE DES SCOUTS CATHOLIQUES des Trois-Rivières

Aux parents et aux amis des scouts

Lieu et endroit de campement:

Date et durée:

Principe de fonctionnement:

Direction

Conditions d'admission:

Equipe et matériel nécessaire

Horaires

Population actuelle de l'Angleterre

Retraites fermées

Jeunes Filles - du 23 au 27 juill.

Jeunes Filles - du 15 au 19 août

Jeunes Filles - du 27 au 31 août

Prière de s'inscrire à l'avance au Couvent de Marie Réparatrice, 119 rue St-Charles, Les Trois-Rivières.

pelet. 4 - sur le sac obligatoire: lasso, couvertures (trois), facultatif: imperméable.

Les Chefs de patrouille doivent avoir en plus: Brosse à habits, brosse à chaussures et cirage, miroir et crucifix pour la tente, alimettes dans une boîte métallique, cordes et ficelles, fanions de signalisation.

N.B. Tout doit être marqué aux initiales du scout et au numéro d'ordre de sa troupe.

A bien noter: Quelques règlements

1 - La vie au camp scout est uniforme pour tous.

2 - L'argent est interdit au camp, ou toute monnaie est déclarée sans valeur négociable.

3 - La direction exerce un contrôle absolu sur tout argent, colis, correspondance, provenant au camp. Tout doit passer par l'intendance. Les parents en visite, voudront bien ne rien remettre directement aux enfants.

4 - Aucune provision ou petite douceur ne doit être apportée à un scout en particulier. On est invité à faire plutôt l'aumône de quelque provision pour toute la patrouille. Le scout intéressé en sera avisé.

5 - L'usage du tabac est un cas d'exclusion immédiate du camp.

6 - Le canotage est interdit. Les scouts-routiers seuls peuvent, à certaines conditions faire la pêche.

7 - Chaque jour, deux baignades de pas plus d'un quart d'heure, sous la surveillance de bons nageurs.

8 - Une tente-infirmier est dressée, et fonctionne sous la direction d'un chef-infirmier. Le médecin visite régulièrement le camp.

9 - Tout scout va, à son tour, au service des cuisines.

10 - La surveillance est assurée durant la nuit par un piquet de trois veilleurs.

11 - Il n'est fait aucun remboursement à un scout quittant le camp pour quelque motif que ce soit, avant l'expiration du temps prévu.

2 - Visiteurs: Pour les visites au camp, le dimanche est le jour préféré. Sur semaine, ne venir autant que possible, que le soir, de 7 h. à 8 h.

N.B. L'heure suivie au camp est l'heure solaire.

Un avis important.

Nous profitons de la présente circulaire pour rappeler aux parents qu'il doit absolument nous aider par tous les moyens en leur pouvoir, s'ils veulent que leur garçon scout progresse toujours dans tout ce que nous tâchons de lui enseigner de bon.

Que l'on veuille bien, en particulier, à ce que le garçon assiste régulièrement, chaque semaine, à la réunion de la troupe.

L'aumônier-général R. P. Vincent

Le Commissaire: Jean-Marie Bureau.

Adresse postale: Camp Notre-Dame de Joie, St-Stanislas, Co. de Champlain.

BENJAMIN BOURGEOIS, I.C. Ancien Zouave Pontifical âgé de 83 ans.

Soyez sur vos gardes!

Pont-Viau, P.Q. 5 juillet 1931.

Le Bien Public, Trois-Rivières. Monsieur le Rédacteur

Nous vous saurions gré d'insérer l'entrefilet suivant:

Les autorités du Séminaire des Missions-Etrangères apprennent que certaines personnes parcourent les villes et les campagnes demandant des aumônes en faveur du séminaire et de ses missions en Mandchourie. Les autorités du séminaire tiennent à déclarer qu'elles n'ont autorisé personne à faire pareille démarche. Il n'y a qu'à rapporter ces personnes à la police locale ou provinciale.

J.-Avila ROCH, chan. Sup. Sém. M.-E.

Population actuelle de l'Angleterre

Londres.6.—Le résultat officiel du recensement en Grande-Bretagne donne à la Grande-Bretagne, à la date du 1er avril, une population de 44,790,485 habitants, dont 21,464,711 hommes et 23,325,774 femmes.

En 1921, le total de la population était de 42,767,530 habitants, soit 2,022,955 de moins que cette année.

L'augmentation durant la dernière décennie a été plus faible que celle de toute autre période de même longueur depuis 1861, excepté durant la période de la grande guerre.

Pincées

Une roumaine vient de mourir à l'âge de cent-vingt-six ans. Pour la première fois de sa vie, elle avait eu l'imprudence d'appeler le médecin.

Einstein dit ne pouvoir résoudre encore ce problème qu'il se pose: "4 univers est-il statique ou dynamique?" Pour nous, il semble actuellement plutôt anémique.

Le Docteur Millikaney, le grand physicien, est à la recherche de nouvelles expériences sur la vitesse de la lumière. A notre avis, elle marche très rapidement, surtout le matin.

Un mendiant famélique frappe timidement à la porte. "Madame, il y a si longtemps que je n'ai pas vu de viande, que j'en ai oublié la forme et la couleur. Vous arrivez bien. Je vais vous montrer le beau jambon que j'ai acheté pour la semaine prochaine."

LE PINCEUR

BILLET DU JEUDI

Nature

Sous la caresse chaude du soleil, non jamais elle ne m'a paru si belle. La mer est d'huile et reflète avec grâce les hautes montagnes qui l'entourent. Les épi- nettes allongent leurs branches de nouvelles pousses olivâtres. Les merisiers, les cerisiers, et les sureaux font des lits blancs sur les collines. Les pommiers, comme de nobles lords anglais ont revêtu leur perruque blanche. Les étoiles roses recouvrent les touffes de chèvre-feuille; les lilas présentent là-haut leurs gracieux épis mauves ou blancs. Dans l'air chargé de parfums, les oiseaux babillent savamment et les abeilles bourdonnent.

La nature éclate dans sa splendeur beauté. Les artistes la chantent sur leurs instruments et tentent de fixer sur des toiles ces féeries de couleurs. Les poètes reprennent leur lyre avec un regain de souffle. Les botanistes et les naturalistes commencent leurs précieuses cueillettes et poussent plus avant leurs études.

Il fait bon constater la récente orientation scolaire en ce domaine. La nature, ce n'est pas une chose que l'on regarde d'un oeil béat alors que le huit cylindres nous emporte en trombe. Ce n'est pas un domaine réservé aux journalistes en mal de présenter de la copie à la rédaction. Ce n'est pas une science qu'on étudie à la diable au séminaire ou dans les écoles ou académies pour attrapper les points requis. Ce grand livre à deux feuillets comme on l'appelle, sera mieux apprécié des générations nouvelles si elles le connaissent mieux. Et pour le mieux connaître, il faut que cette science soit moins livresque et plus pratique. C'est ce qu'on comprend nombre de maisons d'enseignement, c'est ce que met en pratique cette haute école de formation et d'éducation qu'est le SCOUTISME et à laquelle nous sommes heureux d'appartenir.

Scrutons la nature, nous y trouverons des abîmes de connaissances utiles, des problèmes extrêmement intéressants, un passe-temps merveilleux. Alors l'esprit éveillé sera moins porté à considérer la nature comme un cloaque où grouillent des multitudes de parasites, de bibites importunes, d'herbes dangereuses, d'arbres gommeux, d'embarras sur les routes.

Alors aussi, les plantes et les créatures sans intelligence ne seront pas seules à chanter leur hymne au Créateur et nous ne passerons pas comme des touristes dans la vie.

LAURENT

Saint-Elie fête son patron

Bénédictin de la nouvelle statue: don de M. l'abbé Pierre Boulay.... Pèlerinage annuel de la paroisse.

Dimanche dernier de grandes fêtes se déroulaient dans la paisible paroisse de Saint-Elie favorisée ce jour-là d'une température idéale. Le matin, les fidèles vinrent communier en grand nombre: digne début de toute fête religieuse comme de toute fête patriotique.

Avant la grand'messe, le R. Père J.-Alfred, gardien au Couvent des Pères Franciscains des Trois-Rivières, fit la bénédiction solennelle de la nouvelle Statue du saint Patron, qui domine dans le temple sacré: toutes les autres images saintes.

La grand'messe fut chantée par M. l'abbé Loyer, du Séminaire St-Joseph; servaient comme diacre et sous-diacre: M. le curé A. Lamy, et M. l'abbé G. Lemire. La messe fut servie pieusement par des étudiants de la paroisse: MM. D. et J. Garceau, N. et G. Philibert. L'achorale de St-Elie rendit avec piété une messe d'inspiration grégorienne. A l'Evangile, le R. P. Alfred, c.f.m., dans un sermon pratique, mit devant les yeux de la population, le tableau des vertus que tous les fidèles doivent pratiquer spécialement: l'amour de Dieu et du prochain. Il montra que les paroissiens de ce lieu béni ont une obligation particulière de s'appliquer à la pratique de ces vertus pour mettre leur conduite en harmonie avec la dévotion à la Croix du Sauveur.

Au choeur on remarquait M. l'abbé W. Lesage, de St-Paulin, et les élèves des Filles de Jésus.

Dans l'après-midi la paroisse fit son pèlerinage annuel dans la Montagne: ce chemin de Croix prêché, a marqué l'ouverture des pieux exercices qui auront lieu chaque dimanche. Toutes les paroisses des Trois-Rivières, de Shawinigan et de Grand-Mère viendront visiter la montagne du Calvaire. Les campagnes feront comme par le passé leur pèlerinage à tour de rôle.

Cet endroit mérite à plus d'un titre qu'on le visite. On y trouve ce qui manque le plus souvent dans nos grands centres de pèlerinage: un chemin de Croix où la distance entre les stations et la montagne sont à peu de chose près les mêmes que celles de Jérusalem. Ce fut là, l'une des oeuvres du bon Père Frédéric et des anciens pasteurs de cette paroisse.

Ceux qui ont visité la Montagne l'an dernier ont su se rendre compte du travail énorme accompli par M. le curé actuel qui ne ménagera ni son temps ni ses peines. Une bonne route carrossable nous conduit jusqu'au sommet de la montagne d'où la vue peut s'étendre jusqu'au fleuve St-Laurent.

Cette année le Chemin des Pèlerins a été grandement amélioré, le tombeau a été remis à neuf, le vieux Christ a été remplacé, des travaux de nivellement et d'embellissement ont été effectués, toutes choses qui font de ce coin de la nature un lieu de repos et de piété.

Comme couronnement une fort belle croix lumineuse domine toutes ces beautés, et nous rappelle la Croix du Mont Royal. Les travaux sont poussés activement afin que tout soit prêt pour la fête de dimanche prochain. Son Excellence Monseigneur Comtois bénira le nouveau Calvaire qui sera digne du Chemin de Croix érigé l'an dernier.

Remarquons en terminant que les routes sont bonnes; ce qui permet de faire en plus d'un pèlerinage un voyage agréable en pleine campagne.

Retraites fermées

Jeunes Filles - du 23 au 27 juill.

Jeunes Filles - du 15 au 19 août

Jeunes Filles - du 27 au 31 août

Prière de s'inscrire à l'avance au Couvent de Marie Réparatrice, 119 rue St-Charles, Les Trois-Rivières.

S.E. Mgr Comtois fait la bénédiction... GRANDE CONVENTION DES ZOUAVES

Cap-de-la-Madeleine

(Suite de la page 1)

Et depuis elle s'est magnifiquement développée; elle compte aujourd'hui deux districts: celui de Montréal dont la Maison-Principale est à Laprairie, et celui de Québec, avec Maison Principale à la Pointe-du-Lac, dans notre diocèse. Nous devons nous en réjouir grandement Monseigneur, et en remercier de tout cœur le Seigneur; et nous ne saurions trop manifester et témoigner notre reconnaissance aux bons Frères de l'Instruction Chrétienne, d'avoir ainsi choisi notre diocèse de préférence à tant d'autres pour l'établissement de leur Maison-Principale.

et pour ce qui concerne le district de Québec, qui nous intéresse plus particulièrement, lors de la dernière visite du Supérieur Général en 1929, la Congrégation, dans ce district de Québec, avait Maison Principale à la Pointe-du-Lac, comprenait 152 Frères, 25 scholastiques, 36 novices et 68 postulants et juvénistes.

Les Frères dirigeaient 28 écoles, et donnaient l'enseignement à base religieuse à tout près de 5,600 enfants, et aujourd'hui tous ces items ont augmenté d'une façon bien sensible et bien encourageante.

Mais, Excellence leur esprit apostolique, leur zèle pour la conquête des âmes rayonne encore plus loin. En 1903 ils ont fondé des missions en Haïti et aux Etats-Unis, en 1904 en Egypte en 1922 en Angleterre et en 1926 en Ouganda sous la demande du regretté Mgr Forbes, et avant longtemps, j'en suis convaincu, quand les religieux seront plus nombreux ils répondront à la demande réitérée tous les ans de fonder une nouvelle mission au Japon.

Et ainsi à l'occasion de cette belle fête, laissez-moi vous dire Excellence, que depuis un an, dans la plus grande humilité qui caractérise si bien les bons Frères de l'Instruction Chrétienne, dans cette même chapelle, que vous allez bientôt bénir, j'ai eu le bonheur et la sainte joie de présider à deux importantes et édifiantes cérémonies du basement des pieds et du départ de trois frères missionnaires, l'un partant pour Haïti et les deux autres pour l'Ouganda, en Afrique, répondant ainsi généreusement et héroïquement à l'appel du Souverain Pontife Pie XI, glorieusement régnant: "Que tout homme, dit-il entende notre appel et que tous viennent au secours des âmes infidèles" et aussi cet appel du Pape Benoît XV, d'heureuse et sainte mémoire: "Ce n'est pas le royaume des hommes mais celui du Christ qu'il faut étendre; ce n'est pas à la patrie de la terre mais à celle du ciel qu'il faut recruter des membres."

Oh! oui, Monseigneur les bons Frères de l'Instruction Chrétienne savent très bien et sont pénétrés de cette pensée de Pie X que l'apostolat est la première et la plus belle des œuvres, et même selon saint Denis que la plus divine des choses divines est de travailler au salut des âmes. L'apostolat c'est l'épanouissement de l'amour de Dieu.

Et cet amour de Dieu et du prochain pour Dieu, cet esprit d'apostolat, c'est dans cette chapelle, au pied de Jésus réellement présent dans la très sainte Eucharistie, qu'ils viennent le chercher, le développer et l'accroître de plus en plus; c'est dans cette chapelle qu'ils viennent puiser et alimenter cette vie surnaturelle, divine, cette vie intérieure, condition absolue.

Et en effet, mes frères, l'église ou la chapelle c'est la maison de Dieu et notre maison à nous. Et d'abord c'est la maison de Dieu. Nous savons bien que, dans un certain sens, on peut dire que Dieu a pour demeure, le monde tout entier, puisqu'il remplit tout de son immensité. Quelque part que nous nous trouvions il est toujours près de nous. "Oh j'ai-je Seigneur, demande le saint roi David, pour me dérober à votre présence? Si je monte au ciel, vous y êtes, si je descends au fond des abîmes, je vous y trouve; si prenant les ailes de la colombe, je m'envole jusqu'aux extrémités des mers, c'est votre main qui me conduit."

Dieu est partout, et par conséquent on peut dire qu'il a pour temple l'univers. Il n'est pas moins vrai, mes frères, qu'il habite nos églises, nos chapelles d'une manière toute particulière.

C'est un article de foi que Jésus-Christ réside dans nos tabernacles, non seulement par sa divinité, comme dans tous les lieux de l'univers, mais comme homme, c'est-à-dire avec son corps, son sang, son âme. C'est un article de foi qu'il est le réellement, substantiellement tout entier avec sa divinité et son humanité sous les espèces eucharistiques; il est là

aussi présent qu'il l'était autrefois à Bethléem, lorsqu'il recevait les adorations des bergers et des rois mages; aussi présent qu'il l'était à Nazareth, lorsqu'il y menait une vie cachée avec Marie et Joseph; aussi présent qu'il l'est maintenant dans le royaume céleste depuis son Ascension.

Où, mes frères, nos églises et nos chapelles sont véritablement la demeure du Seigneur. Dieu lui-même l'appelle sa maison: "Domus mea".

Le temple catholique, mes frères, c'est Bethléem et plus que Bethléem. Si c'est dans une modeste étable que naquit une seule fois le Sauveur du monde, c'est aussi dans nos églises qu'il continue de naître chaque jour et à chaque instant du jour, entre les mains des prêtres, pour rester avec nous jusqu'à la fin des siècles et nous enrichir de ses grâces.

Le temple catholique, c'est Nazareth et plus que Nazareth, car l'homme-Dieu n'a passé là que quelques années, tandis qu'ici dans nos églises, il habite depuis dix-neuf siècles, et il y sera jusqu'à la fin du monde. A Nazareth, il n'avait pour adorateurs que sa sainte mère et son père nourricier; mais ici, dans nos églises, ce sont des peuples entiers qui viennent se prosterner à ses pieds, et lui rendre les hommages les plus solennels.

Le temple catholique, c'est le puits de Jacob et plus que cela. Pres de cette fontaine mémorable, le divin voyageur, épuisé de fatigue, se reposa, attendit la Samaritaine pour l'instruire et la convertir.

Au Saint Tabernacle, vraie source où jaillissent les eaux qui donnent l'immortalité, Jésus-Christ, fatigué de nos crimes, nous attend, non pas quelques instants, mais tous les jours de notre vie, pour nous parler, nous éclairer et nous ramener à son divin bercail. L'église catholique, c'est Béthanie et plus que Béthanie. Dans ce petit village Jésus aimait à converser avec ses amis et tout particulièrement avec Lazare et un jour il sécha les larmes de Marthe et de Marie.

Au divin Tabernacle le bon Maître donne chaque jour rendez-vous à tous ses amis, pour converser affectueusement avec eux, pour adoucir et sécher leurs larmes quand ils sont affligés, il y appelle même ses ennemis, les pécheurs, pour les toucher et les convertir.

Le temple catholique, mes frères, c'est le Cénacle et plus que le Cénacle. C'est dans cette vaste et magnifique demeure de Jérusalem que Jésus a institué pour la première fois le plus grand, le plus excellent et le plus étonnant des mystères de son amour.

C'est sur l'autel qu'il continue chaque jour, à travers les siècles, de changer le pain et le vin en son corps et en son sang, afin de nourrir perpétuellement ses enfants. Et enfin, mes frères, le temple catholique c'est Gethsémani, c'est le Golgotha, c'est plus que tout cela encore. Si dans le jardin des angoisses, Jésus nous apparaît pâle et abaissé dans la tristesse; si, au sommet du Calvaire, il verse une première fois, son sang jusqu'à la dernière goutte pour laver les iniquités du monde; sur nos autels dans nos églises et chapelles, il continue chaque jour et à chaque instant du jour, la régénération du monde par le divin sacrifice qui est le mémorial et le renouvellement de sa passion et de sa mort.

Et maintenant, mes frères, après avoir considéré l'église ou chapelle comme la maison de Dieu, disons qu'elle est aussi notre maison à nous, le lieu des libertés divines.

Et en effet, mes frères, c'est bien là, dans l'église dans la chapelle, où Dieu se plaît à distribuer abondamment ses grâces les plus signalées pour notre sanctification et notre salut.

Jetons, en effet, nos regards dans le temple sacré; partout nous apparaissent les monuments de la miséricorde du Seigneur.

Les tribunaux sacrés de la clémence ne sont-ils pas la piscine salutaire où le divin Sauveur lave dans le sang nos iniquités et où il nous rend nos droits au royaume éternel?

La chaire de vérité n'est-elle pas l'école publique où Jésus-Christ continue de nous faire entendre ses divins enseignements?

Là, par la bouche de ses ministres, il parle à tout le monde; à l'enfance qu'il instruit, en l'initiant aux premiers éléments de la religion; aux personnes plus âgées, auxquelles il rappelle, il enseigne leur origine, leurs devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers eux-mêmes, et leurs destinées futures.

Le Tabernacle ne renferme-t-il pas véritablement et en réalité le sanctuaire de nos âmes, toujours disposé à nous accorder ses bienfaits spirituels et même corporels da s tous les besoins et tou-

tes les nécessités de la vie? Là il est le consolateur, l'ami, le protecteur, le père de tous ceux qui viennent l'invoyer avec confiance et ferveur.

La Table Sainte ne vous présente-t-elle pas avec amour la chair et le sang de Jésus-Christ, nourriture de nos âmes, principe et gage de la bienheureuse immortalité?

Enfin, mes frères, l'autel n'est-il pas un nouveau Calvaire, où la divine victime renouvelle chaque jour le mystère ineffable de notre Rédemption?

Oh! oui, mes frères, il est bien vrai de dire que l'église, la chapelle, est notre maison à nous, la porte du ciel, le lieu par excellence des libertés divines; c'est dans l'église que nous avons reçu la grâce de la justification, de la régénération spirituelle, que nous avons été faits soldats de Jésus-Christ, que nous recevons la nourriture spirituelle, le pardon de nos fautes.

C'est dans la chapelle, mes frères, au pied des saints autels que vous avez dit ou que vous direz adieu au monde en quittant l'habit profane et en revêtant le saint habit religieux, c'est dans la chapelle que vous avez prononcé ou que vous prononcerez les vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté.

Et enfin, plus tard, lorsqu'une maladie mortelle vous clouera sur votre lit d'agonie c'est encore dans l'église que le prêtre viendra chercher l'adorable viatique et l'huile sainte destinés à nous purifier de nos dernières larmes, à nous consoler dans nos dernières douleurs et à nous fortifier dans nos dernières luttes, et lorsque notre âme aura comparu devant Dieu et qu'il ne restera plus ici-bas que notre corps, c'est encore dans l'église, que l'on apportera notre dépouille mortelle. C'est ici qu'on la déposera pendant que le prêtre récita pour nous les dernières prières, et enfin si, après notre mort, notre âme est retenue prisonnière dans les flammes du purgatoire, c'est encore dans l'église, dans la chapelle qu'on adresse à Dieu des prières pour nous faire arriver bientôt dans le lieu du rafraîchissement de la lumière et de la paix.

Ah! mes frères, quelques considérations doivent nous convaincre de la réalité de ces paroles de nos saints livres: "Quam terribilis est locus iste! O que ce lieu est redoutable! Vere locus iste sanctus est. Ce lieu est vraiment saint. Non est hic aliud nisi domus Dei et porta coeli." Ceci n'est autre chose que la maison de Dieu et la porte du ciel.

Oh! oui! mes frères, aimons et respectons nos églises, nos chapelles, soyons zélés pour nos temples puisque Dieu daigne y habiter.

Mais ce que nous faisons pour les temples matériels, faisons-le également pour les temples vivants, c'est-à-dire pour vous-mêmes en qui le Saint-Esprit habite, "car, dit St-Paul, vous êtes le temple du Dieu vivant."

Sommes-nous bien, mes frères, à la hauteur de notre sublime vocation? Comme temple du Saint-Esprit, notre cœur doit être un lieu de prières. Tout doit donc prier en nous, et l'esprit et le cœur, l'âme et le corps. Nous devons constamment remercier Dieu des bienfaits reçus. Nous devons lui demander à chaque instant des grâces nouvelles.

Comme temples du St-Esprit nous devons offrir au Seigneur des sacrifices. L'autel de ce temple est notre cœur. Le sacrificeur c'est nous; mais la victime, quelle est-elle? C'est encore nous. Ce sont nos sens qu'il faut immler par la vigilance, la mortification; notre esprit, par le recueillement; notre raison, par la foi; notre corps, par la chasteté; notre cœur, par l'amour.

Comme temple du Saint-Esprit, il doit y avoir en nous une chaire, un Sinai, d'où le Seigneur annonce sa parole. Il nous parle par l'inspiration de sa grâce et nous avertit souvent de changer de vie, de secouer notre torpeur, de sortir de notre tiédeur et de mener une vie plus sainte, plus fervente.

Il y a encore en nous un tribunal où nous sommes jugés. Ce tribunal c'est notre conscience, où le remords porte des sentences fort équitables. Écoutez toujours ce juge inflexible.

Enfin, mes frères, puisque nous sommes les temples du Seigneur, glorifions et portons Dieu dans tout notre corps. Soyons son véritable sanctuaire ici-bas afin que, au soir de notre vie nous soyons jugés dignes d'entrer dans le temple éternel où nous chanterons à jamais les ineffables et sublimes bienfaits de notre Souverain Maître.

Ainsi soit-il.



Le colonel Jules DORION, Chevalier de St-Grégoire le Grand, qui présidera la grande convention annuelle de dimanche prochain en notre ville.

(suite de la page 1)

Mgr Léon Arcand, premier aumônier et M. J.-N. Godin, notre premier capitaine.

Sous la protection spéciale de saint Maurice, choisi comme patron, la compagnie vécit alors des jours splendides où l'enthousiasme était à son comble. Le 7 juin 1903, moins d'un an après sa fondation, elle comptait déjà 163 membres sous les armes. Depuis ce temps, grâce à la prudence de son dévoué président M. Azarias Germain, et au zèle infatigable du Commandant du 2ème Bataillon, M. L. Lafontaine, la Compagnie n'a cessé de marcher sur les traces de ses fondateurs. Elle espère rester toujours digne de son passé sous l'habile direction de son nouvel aumônier M. l'abbé Antonio Beaudry et de son dévoué capitaine M. Rodolphe Hamel.

Compagnie No 24 - Ste-Marguerite. - En septembre 1928, M. le curé L.-J. Chamberland

accompagné de quelques-uns de ses paroissiens, se rendait à Québec, auprès du colonel F.-X.-J. Dorion, afin de lui soumettre le projet de la fondation d'une compagnie de zouaves dans sa paroisse. Quelque temps après, le colonel, donna son approbation, immédiatement un Comité se forma dans la paroisse Ste-Marguerite et au printemps 1929, la Compagnie Ste-Marguerite était



Feu le COMMANDANT G. DESILETS, Chevalier de St-Grégoire le Grand, Ancien Zouave de 1868-70

LA LOIDE FAILLITE

Dans l'affaire de: Alcide Bourassa, cultivateur de la paroisse de St-Boniface. Co. St-Maurice P.Q. Cédant-autorisé.

Avis est par les présentes donné que Alcide Bourassa, cultivateur de la paroisse de St-Boniface, Co. St-Maurice, P.Q., a, le 7ème jour de juillet 1931, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Adélard Frovcher, Séquestre officiel m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Trois-Rivières, au Palais de Justice, au bureau de M. Adélard Frovcher, le Séquestre officiel, le 16ème jour de juillet 1931, à trois heures de l'après-midi (heure avancée).

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant la dite assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée. Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic une fois celui-ci nommé; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, sans égard à votre réclamation.

Daté à Shawinigan Falls, ce 8ème jour de juillet 1931, P. Beaulac GARDIEN Bureau: 40a - 5ème rue Shawinigan Falls Qué.

Ces premiers nuages se dissipent, et la Compagnie entrevoit une ère de progrès et de prospérité. La Compagnie des Zouaves de Ste-Cécile est sous le commandement de M. L.-A. Gingras, lieutenant, et de M. Eddie Levasseur, sous-lieutenant; M. l'abbé Armand Hude, vicaire, en est l'aumônier, succédant à M. l'abbé Napoléon St-Pierre, premier aumônier de cette association.

Programme officiel des Fêtes Sur le "terrain de l'Exposition" (Heure avancée)

SAMEDI LE 11 JUILLET Arrivée des compagnies 8.30 hres p.m. concert au par Champlain.

Dimanche, le 12 juillet

6.00 hres a.m. - Diane. 6.30 hres a.m. - Déjeuner. 9.00 hres a.m. - Réunion des officiers supérieurs.

9.15 hres a.m. - Formation des bataillons. 9.25 hres a.m. - Formation du régiment.

9.30 hres a.m. - Messe solennelle au camp. Sermon par M. l'abbé Emile Cloutier.

11.00 hres a.m. - Réunion de toutes les compagnies pour une photographie, sans armes.

Midi - Banquet gratuit aux officiers du Régiment et aux invités religieux et civils offert par les trois compagnies des Trois-Rivières. Ce banquet sera donné chez les Soeurs Dominicaines, à proximité du terrain de campement.

1.30 hres p.m. - Formation des bataillons.

1.45 hres p.m. - Inspection du Régiment.

2.00 hres p.m. - Départ pour la grande parade. Descendant par le Précieux-Sang, et passant par les rues Ste-Marie, Champfleur, St-Maurice, Laviolette, Royale, Bonaventure.

Première messe de M. l'abbé A. de Gonzague

Lundi matin jour de la fête de St-Pierre et St-Paul, M. l'abbé Alphonse de Gonzague, nouvel ordonné du Séminaire des Trois-Rivières, et enfant de la paroisse, célébrait avec une piété touchante sa première messe, assisté par M. le chanoine Joseph de Gonzague, Missionnaire chez les Abénakis à Odanak, grand-oncle et parrain du nouvel élu.

A l'Evangile le R. Père Arthur Joyal, assistant supérieur des Oblats du Cap-de-la-Madeleine, fit un magnifique sermon, des mieux choisis, pour la circonstance.

Le R. Père développa le texte suivant: "Nul ne doit aspirer à l'honneur du sacerdoce s'il n'est appelé de Dieu." Entre autres choses, il a rappelé aux parents, aux mères surtout, leurs devoirs dans la formation chrétienne de leurs chers enfants et la préparation soignée de l'âme du jeune enfant qui se sent appelé de Dieu à la vocation sacerdotale. Le chant, fait avec succès, était exécuté par une partie de la chorale du Séminaire des Trois-Rivières et de la Chorale Ste-Marie-Madeleine, dirigées par M. Irénée Rochefort, fils, accompagné à l'orgue par Mlle Alice Rochefort.

La paroisse Ste-Marie-Madeleine qui n'a pas eu le bonheur depuis nombre d'années d'assister à des fêtes aussi impressionnantes était tellement émue que nous pouvions remarquer l'émotion de toute l'assistance.

Au chœur on remarquait le Rév. Père Chabot, curé de la paroisse, Ste-Marie-Madeleine, le Rév. Père Villeneuve, Supérieur du Monastère des Oblats du Cap-de-la-Madeleine, le Rév. Père Arthur Joyal, assistant supérieur, le Rév. Père Germain, O.M.I., économiste, le Rév. Père Ignace Renaud, O.M.I., vicaire à la paroisse Ste-Marie-Madeleine, M. l'abbé Arthur Brunelle, curé de St-Lazare, M. l'abbé C. Héroux, curé de St-Thomas, M. l'abbé Raymond Duchesne, M. l'abbé D. Livernoche, du Séminaire des Trois-Rivières, M. l'abbé André Morin, ecclési., M. l'abbé Louis Marchildon, ecclési., M. l'abbé Henri Lemire, ecclési., du Séminaire des Trois-Rivières; les RR. Frères Oulats et les Révérends Frères du Sacré-Cœur, du Cap-de-la-Madeleine.

Dans le sanctuaire, une foule nombreuse assistait à cette mémorable cérémonie.

A midi M. et Mme Louis de Gonzague recevaient en l'honneur de leur fils à l'Hôtelierie du Saint-Rosaire, et desservie par les Révérends Soeurs Dominicaines. Outre les membres de la famille plusieurs membres du clergé étaient présents: ainsi qu'une tante paternelle du nouvel ordonné, la Révérende Soeur Joseph de Nazareth, de la Maison Mère des SS. Grises de la Croix, à Ottawa, et la Révérende Soeur Ste-Cécile qui remplaçait la Révérende Soeur Marie-Octavie, également de la Maison Mère des SS. Grises de la Croix, à Ottawa, tante maternelle du nouvel ordonné.

Quelques confrères étaient aussi présents. Après le dîner le Révérend Père Curé fit une allocution: il fit part à tous du bonheur qu'il éprouvait d'avoir un nouveau prêtre dans sa chère paroisse, félicita le nouvel élu, ainsi que ses chers parents d'un si grand honneur. M. le chanoine J. Joseph de Gonzague, grand-oncle et parrain du nouvel élu, adressa aussi la parole, il rappela en termes très émus, certaines circonstances de la vie du jeune ordonné, son neveu et fils, faisant part à tous de ce qu'il avait toujours désiré, "voir ce cher fils spirituel monter un jour à l'autel." Il félicita et souhaita tout le succès et le bonheur possible à ce nouvel élu du Seigneur. Il félicita aussi ses chers parents et le Révérend Père Curé. Le nouveau prêtre prit la parole à son tour et exprima sa vive reconnaissance envers Dieu de l'avoir appelé à cette grande dignité de prêtre. Il remercia ses chers parents de tous les sacrifices qu'ils s'étaient imposés pour faire de lui ce qu'il était aujourd'hui.

Il remercia aussi le Révérend Père Curé et son cher parrain, M. le chanoine de Gonzague, pour toutes ses bontés à son égard, remercia aussi le Révérend Père Joyal pour le magnifique sermon qu'il avait si bien donné en son honneur et pour la plus grande gloire de Dieu. Il félicita et remercia en son nom et au nom de ses parents les bonnes et révérendes Soeurs Dominicaines pour le succès du banquet qu'elles avaient si magnifiquement préparé. En effet, rien ne laissait à désirer, mets exquis, magnifique gâteau au héros de la fête, fleurs, décorations des mieux assorties, etc. Le reste de l'après-midi se passa dans la plus douce intimité à la demeure des parents 41 du Sanctuaire, et tous se séparèrent emportant l'inoubliable souvenir de cette fête lénie.

(présentation des armes à Mgr l'Evêque.) Notre-Dame, Des Forges, Hart, Alexandre, (présentation des armes à S. Il. le Maire et à MM. les échevins) puis retour au camp par les rues Royale et Des Forges.

4.30 hres p.m. - Réunion de l'Etat-Major du Régiment sur le terrain.

6.00 hres p.m. - Souper.

8.00 hres p.m. - Concert, par nos fanfares.

Lundi, le 13 juillet

6.00 hres a.m. - Diane.

7.00 hres a.m. - Messe de requiem par le R.P. Daignault, S.J.

7.30 hres a.m. - Déjeuner.

9.00 hres a.m. - Manœuvre par compagnies.

10.00 hres a.m. - Réunion des aumôniers.

10.00 hres a.m. - Manœuvre par bataillons.

11.00 hres a.m. - Manœuvre par régiment.

Midi - Dîner.

2.00 hres p.m. - Amusements.

PAGE FINANCIERE DU "BIEN PUBLIC"

"Contre le gaspillage, contre la spéculation. --- Pour l'économie et pour le bon placement".

Le rôle des Banques

Dans les différentes activités économiques des peuples il y a des organismes, des rouages essentiels, créés par la nécessité, mère de toutes les inventions, et dont le maintien et le bon fonctionnement sont absolument indispensables pour assurer la marche normale et régulière des affaires.

Sous ce rapport, rares sont les institutions qui jouent un rôle aussi important, aussi fructueux que les banques. Les banques ont pour fonction essentielle et fondamentale de favoriser, d'assurer la circulation et la distribution du crédit et deviennent, sont en réalité par leurs attributions, des agents de production, des créatrices d'épargne et de richesse. La banque a pour but d'utiliser et de faire fructifier les capitaux de ceux qui ne peuvent, ne savent ou ne veulent les employer eux-mêmes.

L'on peut trouver l'origine des banques modernes en remontant jusqu'au quatorzième siècle, alors que, par exemple, à Florence, en Italie, se pratiquait déjà le trafic de l'argent. La Banque de Venise fut la première banque importante établie en Europe et au point de vue de l'ancienneté, la Banque d'Angleterre occupe le quatrième rang. En Amérique, l'organisation de la première banque remonte à l'année 1782, alors que la "Bank of North America" fut établie à Philadelphie. Tandis qu'au Canada la Banque de Montréal était créée le 23 novembre 1817, l'industrie ou pris depuis lors, les activités des institutions bancaires se sont singulièrement étendues et multipliées à tel point que, de nos jours, elles sont considérées avec raison comme les agents les plus actifs et les plus nécessaires de la circulation et de la création de la richesse.

Bien que basé partout sur les mêmes principes fondamentaux, le système des institutions bancaires varie cependant suivant les pays, leurs coutumes et leurs besoins. Tandis qu'aux Etats-Unis, en France, et dans plusieurs autres pays, existe le système des banques nationales ou privées, indépendantes les unes des autres, nous avons au Canada celui des banques à charte, incorporées en vertu d'une charte, fédérale, placées sous la surveillance stricte et vigilante de l'Etat comptant de nombreuses succursales qui étendent leurs ramifications dans toutes les parties du pays et qui assurent à leurs opérations une souplesse et une efficacité remarquables.

Après la définition que nous avons donnée plus haut du rôle des banques qui est d'utiliser, en les faisant fructifier, les capitaux de ceux qui ne peuvent, ne savent ou ne veulent les employer, la première fonction des banques est donc de recevoir les dépôts de leurs clients, c'est-à-dire de canaliser, de grouper l'épargne, les capitaux du public, en un mot, de faire avec de petits ruisseaux de grandes rivières, d'accumuler des sommes considérables dont elles peuvent disposer à leur gré et suivant les besoins du moment.

Mais c'est ici précisément que les banques nous apparaissent comme les agents les plus actifs et les plus efficaces de l'épargne.

Les capitaux constitués par les économies d'un chacun de nous, quel qu'en soit le montant, grand ou petit, ne demeurent pas inemployés et improductifs dans leurs voutes mais par leur canal alimentent les activités économiques de la nation. Les banques jouent dans la vie matérielle des peuples le même rôle que le cœur joue dans l'organisme humain, c'est-à-dire celui de faire circuler le sang dans toutes les parties du corps jusqu'à ses extrémités. Le système de succursales des banques canadiennes leur permet précisément d'assurer la distribution prompte et rapide des capitaux dans toutes les parties du pays, d'opérer des déplacements de fonds d'une extrémité à l'autre.

Ces capitaux dont elles disposent, les banques les prêtent aux grandes compagnies comme aux petites entreprises pour étendre leurs activités, faciliter leurs opérations courantes, s'agrandir ou perfectionner leur outillage, etc., et c'est ainsi qu'elles sont des agents, des créatrices de nouvelles richesses.

En outre, elles escomptent les papiers de commerce, émettent des traites, des lettres de change, facilitent les transferts de fonds sans l'emploi de signes monétaires, par le simple usage des chèques dont l'emploi s'est si considérablement généralisé de nos jours et qui ont simplifié d'une manière si remarquable les opérations financières, surtout quand il s'agit de transaction représentant des sommes très importantes se chiffrant par des milliers, voire même des millions de dollars.

Qui ne voit dès lors les services marquants, inappréciables, indispensables que les banques rendent aujourd'hui au pays, le rôle fondamental qu'elles jouent dans sa vie économique, la part qu'elles prennent dans les efforts continuellement accomplis pour promouvoir l'aisance, le bien-être et la prospérité du peuple canadien.

Les pays de l'Amérique du Sud

Leurs situations financières.

La dépression mondiale qui sévit depuis l'automne de 1929 a ébranlé jusque dans leurs fondements les bases sur lesquelles repose la structure économique des pays de l'Amérique du Sud. La baisse rapide des prix des matières premières, la diminution considérable du commerce d'exportation, les révolutions qui ont éclaté dans plusieurs de ces pays, la malaise politique qui régnait pratiquement partout, y ont suscité des difficultés financières telles que quelques-uns ont dû suspendre le paiement des intérêts sur leurs obligations et que d'autres ont eu de grandes peines à y faire face. Il en est résulté que les obligations de ces contrées de l'Amérique latine ont subi sur le marché une dépréciation considérable. Voici quelle est actuellement la situation respective de chacun de ces pays.

BRESIL—La nervosité et les fortes fluctuations dans les cours des obligations brésiliennes sont provoquées en grande partie par l'incertitude qui existe au sujet du rapport Niemeyer. Il y a quelques mois, Sir Otto Niemeyer, un directeur de la Banque d'Angleterre, fut invité par le gouvernement du Brésil à faire une étude des conditions économiques et financières de ce pays et à suggérer les moyens de sortir de l'impasse dans laquelle il se trouve. Le rapport de Sir Otto Niemeyer a été remis il y a quelques semaines au gouvernement, mais les détails n'en ont pas encore été publiés. Le problème du Brésil, en ce qui concerne sa dette étrangère, se présente comme suit: Le montant requis pour le paiement des intérêts et l'amortissement de cette dette est annuellement de \$200,000,000. Le commerce extérieur, les placements privés et autres sources de revenus ne fournissent que la moitié de cette somme, de sorte qu'il reste une balance déficitaire de \$100,000,000 qu'il faut emprunter parce que les réserves d'or sont pratiquement épuisées. Il ne reste donc qu'une seule solution, c'est-à-dire de contracter un emprunt étranger ou bien de recourir à un moratoire comme ce pays l'a déjà fait en 1898 et en 1914.

La principale cause des difficultés financières du Brésil provient surtout du fait que 70 pour cent de ses exportations consistent en expéditions de café, produit dont il existe une surproduction mondiale et dont les prix ont si considérablement baissé.

ARGENTINE—L'on estime que les charges de l'Argentine sur sa dette étrangère se montent approximativement à \$200,000,000 par année et pour faire face à ces charges, alors que son commerce d'exportation baissait rapidement, ce pays a exporté de fortes quantités d'or, à tel point que de \$600,000,000 qu'elle avait en 1928, les réserves d'or ne sont plus aujourd'hui que de \$375,000,000, de sorte que cet exode du métal précieux ne peut se continuer indéfiniment sans aboutir rapidement à son épuisement complet. Comme les emprunts étrangers sont fort difficiles, pour ne pas dire impossibles à obtenir, en ce moment, la République Argentine ne pourra trouver sa planche de salut que dans le relèvement des prix de ses deux principaux produits d'exportation, le blé et la laine. A ce facteur défavorable s'ajoute celui des rumeurs d'un malaise politique que le changement de gouvernement effectué l'année dernière n'aurait pas fait disparaître complètement.

CHILI—Le Chili est probablement de tous les pays de l'Amérique du Sud celui qui jouit du meilleur record financier, puisque jamais il n'a encore fait défaut au service de sa dette étrangère. Bien que le pays ait été sérieusement affecté par la baisse des prix et la diminution des exportations du nitrate et du cuivre, les deux produits qui forment la base de son commerce international, le gouvernement a réussi à équilibrer son budget et à maintenir sa monnaie fiduciaire sur la base or, grâce à des économies, à des réductions de dépenses qu'il a énergiquement pratiquées dans tous les domaines de l'administration des affaires publiques.

URUGUAY—Le gouvernement de ce pays a eu à faire face dernièrement à de graves difficultés financières dont l'effet a été d'une manière défavorable sur le cours de ses obligations. La diminution énorme des exportations et des revenus du pays, jointe à une augmentation considérable des dépenses, ont fait naître la rumeur de suspension possible du paiement des intérêts sur les obligations étrangères. De fait, le gouvernement a fait de grands efforts pour obtenir un moratoire.

COLOMBIE—La situation politique et économique de la Colombie s'est notablement améliorée depuis que le nouveau président Herrera prenait en mains l'année dernière les rênes de l'administration. Il introduisit immédiatement des mesures strictes et sévères d'économie, modifia, entre autres, les lois d'affermage des territoires pétroliers, lois qui jusqu'alors étaient hostiles au capital étranger et il préconisa plusieurs autres réformes importantes qui portent aujourd'hui leurs fruits. Les trois quarts, 70 pour cent exactement, des exportations de la Colombie consistent en café, mais

Une lutte inégale

Si les Canadiens ont été loin d'accueillir tous avec enthousiasme la majoration des droits tarifaires imposés par le Gouvernement d'Ottawa sur plus de deux cents articles d'importation, il faut dire aussi que cette majoration n'a pas eu l'heur de plaire aux Américains, si l'on en juge par les plaintes, les récriminations, voire même les menaces que certains d'entre eux ont proférées quand ils en apprirent la nouvelle. De fait, ce n'est ni plus ni moins que l'accentuation, particulièrement entre les deux pays, de cette guerre économique que se font aujourd'hui les peuples à coups de tarifs protecteurs que chacun veut élever plus haut que ceux de son voisin.

Mais, dans cette guerre déclarée, puisque guerre il y a, le Canada peut-il lutter avec les Etats-Unis armés et avantagés égaux, ou bien n'est-il pas d'avance voué, sinon à perdre complètement la partie, du moins à être dans un état d'infériorité qui fera que cette guerre tarifaire lui causera plus de tort que de bien?

Il ne faut pas oublier, en effet, que les Etats-Unis ont une population de 130,000,000, tandis que le Canada ne compte que dix millions d'habitants environ, et que sous ce rapport déjà c'est un peu pour notre pays la lutte d'un pot de terre contre le pot de fer.

Les grandes industries américaines, produisant pour alimenter un marché domestique de 130,000,000 de consommateurs, indépendamment des centaines de millions d'autres que représentent leurs débouchés étrangers, ne vendent, en somme, au Canada qu'une bien minime part des marchandises qu'ils fabriquent. Si notre marché donc vient à leur manquer, à peine s'ils doivent s'en apercevoir, mais il en est tout autrement pour le Canada.

En perdant la clientèle des Etats-Unis, le Canada, avec un marché de 130,000,000 d'habitants, tandis que nos voisins n'en perdent un que de 10,000,000, si le nôtre vient à leur faire défaut.

Puis que cela, quand les barrières tarifaires sont trop élevées pour que les Américains puissent introduire chez nous leurs produits, ils traversent eux-mêmes la frontière et viennent créer ici des succursales pour fabriquer ces produits sur place, mais pendant ce temps les Canadiens n'envahissent pas le territoire américain pour établir des succursales de leurs propres industries. Contre des centaines d'établissements américains qui sont venus s'implanter au Canada, c'est à peine si l'on compte une ou deux industries canadiennes qui aient étendu leurs ramifications chez nos voisins.

Enfin, ces succursales américaines ont un autre et précieux avantage, celui de pouvoir profiter des tarifs préférentiels britanniques, parce qu'elles fabriquent leurs produits sur territoire britannique. L'on a eu un exemple de ce fait dans les activités déployées par les succursales américaines d'automobiles. Non seulement ces succursales ont réussi à faire concurrence aux compagnies canadiennes sur le marché domestique, mais aussi sur le marché anglais, dans d'autres Dominions, parce que sous le rapport des tarifs elles étaient sur le même pied d'égalité que les compagnies canadiennes.

A quelque point de vue que l'on se place l'on est donc forcé de constater que, par rapport au Canada, les Etats-Unis ont une lutte inégale.

contrairement à ce qui se produisit au Brésil, le pays a pu maintenir la stabilité de son change, et a pu ainsi éviter de voir le fardeau de sa dette étrangère s'alourdir par la dépréciation de sa monnaie.

BOLAVIE—Dans la liste des obligations des gouvernements de l'Amérique du Sud, ce sont celles de la Bolivie et du Pérou qui font les plus tristes figures. Au point de vue économique, la Bolivie est le pays de l'Amérique latine le moins développé, ayant une population dont les trois-quarts sont des indiens purs ou mélangés et dont 85 pour cent sont des illettrés. Comme les revenus du gouvernement dépendent surtout des taxes imposées sur les produits miniers, surtout de celle d'exportation placée sur l'étain, principal produit du pays, il en est résulté que le service de la dette étrangère n'a pu être maintenu. Cependant, la situation est loin, dit-on, d'être désespérée; la parité de la monnaie fiduciaire y a été maintenue, le nouveau gouvernement paraît offrir un caractère de stabilité qui lui permettra de poursuivre les efforts tentés pour rétablir la solvabilité du pays.

PEROU—Pays relativement pauvre, malgré la légende qui pourrait nous faire croire le contraire, le Pérou a contracté depuis dix ans une dette extérieure de \$150,000,000 environ. Lorsque le gouvernement fut renversé l'année dernière par la révolution, les membres qui le composaient furent accusés de détournement ou de décapitation d'une partie des fonds obtenus par ces emprunts.

Les dépenses occasionnées par cette révolution, la diminution des expéditions de coton et de sucre, — les deux principaux produits d'exportation du pays, — et la baisse des revenus qui en fut la conséquence, ont aussi obligé le Pérou à suspendre le paiement de ses intérêts. Cependant il convient de noter que les exportations du Pérou sont plus diversifiées que celles des pays de l'Amérique Méridionale puisque outre le coton et le sucre, il vend à l'étranger du pétrole, du cuivre et autres matières premières. Le relèvement des finances du pays dépend donc de celui des prix des produits qu'il exporte.

De véritables occasions

Tous ceux qui suivent de près les transactions de la Bourse et en ont observé attentivement les mouvements et les cours sont unanimes à reconnaître que le marché offre actuellement des occasions exceptionnelles de bons achats. Malgré l'essor que la nouvelle du moratoire des dettes de guerre projeté par le président des Etats-Unis a imprimé à la cote depuis quelques jours, il est incontestable que bien des titres se vendent encore à des prix relativement très bas.

La dépression de ces deux dernières années a forcé les grandes compagnies à pratiquer dans les frais d'exploitation et d'administration de rigides économies qu'elles n'auraient pas songé à effectuer au même degré pendant des années de prospérité et il ne semble y avoir aucun doute que toutes ces compagnies vont bénéficier sous forme d'un pouvoir de gain plus élevé des mesures énergiques qu'elles ont prises pour réduire les dépenses.

Sans doute, depuis l'automne de 1929, plusieurs compagnies ont dû réduire et dans quelques cas même supprimer complètement leurs dividendes, d'autres seront probablement forcées de le faire, mais il en est aussi un grand nombre dont le dividende est raisonnablement assuré et dont les titres à leurs cours actuels, donnent un excellent rendement et ce sont ces titres qui, présentement, sont particulièrement attrayants. Ceux qui, disposant de fonds, auront eu le courage de les mettre en portefeuille et surtout la patience de les garder jusqu'au retour des conditions normales des affaires seront, à n'en pas douter, largement récompensés de leur sagesse et de leur prévoyance.

Mais il est un autre point de première importance qu'il ne faut pas manquer de considérer surtout pendant les temps de crise économique, lorsqu'il s'agit de faire le choix de valeurs de placement, et ce point essentiel, fondamental, est celui de la plus ou moins grande solidité de la position financière dans laquelle se trouvent les entreprises qu'elles représentent.

L'importance de ce facteur comme critérium de la valeur d'un stock saute aux yeux de quiconque se donne la peine de réfléchir tant soit peu. Il est évident, en effet, qu'une compagnie, une entreprise qui aura pendant des années accumulé des réserves et des surplus considérables qui disposeront d'un fonds de roulement substantiel, sera beaucoup mieux en position de traverser une période prolongée de dépression et de bénéficier promptement du retour à la prospérité qu'une autre à qui ces ressources liquides manqueront en partie ou presque totalement.

Le surplus et les réserves d'une compagnie représentent ce que l'on peut appeler l'équilibre ou la valeur comptable de ses actions. Voici, par exemple, quelques compagnies dont les surplus et les réserves s'échiffrent par des millions. Canadian Car, \$7,177,765; Dominion Bridge, \$1,366,504; Dominion Textile, \$7,498,035; Goodyear Tire, \$7,409,272; National Breweries, \$5,219,866; Sherwin-Williams, \$4,592,556; Steel of Canada, \$15,502,444; Ogilvie Flour Mills, \$8,157,149, etc. Et que dire de la Montreal Power, de la Shawinigan Water & Power, de la Bell Telephone, de l'International Nickel, de la Price Bros., de la National Steel Car dont les ressources liquides sont aussi considérables et le maintien des dividendes raisonnablement assuré!

Toutes ces compagnies vont émerger de la crise pratiquement indemnes et prêtes à reprendre leur marche en avant, un moment ralenties et quelque peu entravées par les difficultés que la dépression des affaires a fait naître et leur a suscitées, mais qu'elles auront aisément surmontées.

Il ne faut pas hésiter à dire que la Bourse offre actuellement des occasions de bons placements qui ne se présentent que très rarement dans la durée d'existence d'une période. Aux courageux et aux prévoyants d'en profiter et d'acquiescer des titres que, naturellement, pour opérer en toute sécurité, ils auront entièrement payés.

Quel sera le sort de la mine Abana?

Après quelques jours de répit la bataille qui s'était engagée pour obtenir la mise en liquidation de la mine Abana a repris de nouveau ses jours. On se rappelle que certains actionnaires avaient présenté une requête à cet effet, il y a quelques semaines, mais qu'un accord était intervenu, afin de permettre une tentative de renouveau de l'affaire. Les requérants avaient posé certaines conditions à cet accord.

Cependant, en raison de la situation financière de la mine Abana, les actionnaires sont revenus sur leur décision et ont présenté par le ministère de Me Tannier une nouvelle demande devant la Cour. La requête a été faite au nom de M. J.-A. Raymond, un des actionnaires. D'autre part, la Mining Corporation qui compte parmi les créditurs les plus importants et l'avocat de la mine Abana contestent le bien-fondé de la requête et déclarent que la demande ne peut que causer le plus grand tort aux projets et aux efforts de réorganisation de la compagnie.

La Mining Corporation a avancé quelque \$200,000 pour la sortie de difficultés et assure qu'en conséquence, elle a certains droits et certains intérêts à ne pas voir la liquidation de l'Abana.

A l'appui de la thèse de la compa-

L'enquête de la Beauharnois Power Corporation

L'enquête ordonnée par le Parlement fédéral sur la Beauharnois Power Corporation suit régulièrement son cours depuis d'ici trois semaines, d'une façon extrêmement impartiale et aussi complète que possible.

La première partie de l'enquête, se rapportant aux questions techniques, est aujourd'hui terminée et la deuxième partie, concernant la question financière, est désormais commencée. L'étude des questions techniques, étude dont l'importance n'échappera à personne, n'a révélé absolument rien qui puisse être reproché à la Beauharnois Power Corporation. Elle a prouvé, au contraire, que les plans qui avaient présidé à ses divers travaux, étaient ceux-là même, à part quelques modifications de détail reconnues, du reste, par la suite très correctes, qui étaient jugés les meilleurs par l'ingénieur en chef du gouvernement.

La navigation, dans le Saint-Laurent, en cas de canalisation des grands lacs à Montréal, ne sera nullement affectée par les constructions de la Beauharnois Power Corporation. Le détournement des eaux, auquel elle a légitimement procédé ne fera même qu'aider au contraire à la navigation.

Toutes les informations plus ou moins tendancieuses parues dans certains journaux doivent être considérées comme absolument nulles ou de mauvaise foi, puisque l'enquête suit encore son cours et que jusqu'à présent, elle n'a révélé aucun fait susceptible d'être reproché à la Beauharnois Power, ni dans ses travaux de construction, ni dans sa manière d'agir de quelque manière que ce soit.

Au surplus, les accusations portées contre la Beauharnois Power Corporation au Parlement fédéral par un député de l'ouest canadien n'ont pas été confirmées lors de l'enquête, l'accusateur de la veille ne voulant, le lendemain, donner à ses déclarations aucun caractère officiel.

On prévoit déjà que l'enquête se terminera désormais rapidement, sans aucun résultat et sans avoir apporté à la connaissance, ni des enquêteurs, ni du public, aucun fait nouveau.

Le Canada supplanté par l'Angleterre

Nous parlions dernièrement des avantages des traités commerciaux pour favoriser le commerce étranger d'un pays. Les conséquences désastreuses qu'a eues la dénonciation du traité que le Canada avait jadis conclu avec la Nouvelle Zélande démontrent une fois de plus le bien fondé de cette assertion.

Le marché de l'automobile de la Nouvelle Zélande vient, en effet, de passer du Canada à la Grande-Bretagne, au cours des quatre premiers mois de 1931. En 1929, nous avions exporté 2,741 voitures en Nouvelle-Zélande et en 1930, 1,510. Or, le trimestre dernier nous n'en avons exporté que 497. La Grande-Bretagne nous a supplantés, ses envois, 1,084 unités, dépassant ceux du Canada et des Etats-Unis réunis.

La même constatation s'impose au sujet des camions. De 1,663 qu'il était en 1929, notre chiffre a fléchi à 842 l'an dernier et à 240 durant le premier trimestre 1931. Cette fois, ce sont les Etats-Unis qui nous supplantent, la Grande-Bretagne se classant en troisième lieu.

En ce qui concerne nos exportations générales en Nouvelle Zélande, elles ont baissé au début de cette année de plus de trois millions de dollars. Notre quote-part du commerce d'importation néo-zélandaise d'environ six pour cent quand il était de neuf pour cent en 1930.

Notre commerce extérieur avec le Japon a pareillement diminué bien que nos exportations de froment soient plus considérables. Le Canada reste le plus important fournisseur de pâte de papier, mais ses envois sont moins élevés qu'il y a un an. Enfin nos exportations de bois sont beaucoup moindres.

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED—On rapporte que les profits bruts et les profits nets pour les premiers six mois de 1931, sont supérieurs à ceux de l'année précédente.

LA PRODUCTION DE L'ACIER au Canada pendant le mois de mai 1931 s'est élevée à 75,235 tonnes, ce qui représente une diminution de 20 p.c. sur avril 1931 et de 18 p.c. sur mai 1930.

LES PRETS AUX COURTIERS à New-York accusent une nouvelle diminution de \$13,000,000.

gnie, on fait remarquer que les conditions actuelles sur le marché des métaux sont franchement mauvaises, et qu'il est extrêmement difficile de procéder à une réorganisation. Me Tannier se base sur ces déclarations pour demander la mise en liquidation, puisqu'il y a impossibilité de remettre la compagnie debout, et que les actionnaires ont droit comme les autres créanciers à obtenir une protection adéquate de leurs intérêts.

Le juge Patterson a renvoyé l'affaire à huitaine afin de permettre à la compagnie de présenter ses arguments.

TRES BEAU SUCCES DES ELEVES DU SEMINAIRE A STE-ANNE DE LA PERADE ET AUX CHUTES SHAWINIGAN

Tournée de propagande sacerdotale dont les bénéfices matériels aideront des élèves à continuer leurs études.

A Grand'Mère jeudi, aux Trois-Rivières (salle Notre-Dame) vendredi, à Yamachiche samedi.

Les six acteurs du Séminaire qui ont entrepris une tournée dramatique dans le diocèse reçoivent partout un accueil très encourageant. Le programme qu'ils exécutent est varié, d'un intérêt captivant et leur jeu ne laisse rien à désirer. Il n'en faut pas plus pour attirer des foules nombreuses et sympathiques. Mais le but de la tournée, et l'encouragement actif que lui donnent les curés et les vicaires des diverses paroisses visitées constitue en plus un élément de succès considérable.

A Sainte-Anne de la Péraide la Salle du collège était archicomble. Les deux comédies au programme ont fort amusé l'auditoire et le drame en trois actes, qui constitue la pièce de résistance, a été suivie avec une religieuse émotion. Les entr'actes donnés par les acteurs eux-mêmes ont été aussi fort goûtés.

A Shawinigan, même succès.

Les différents certificats émis

PAR L'ALLIANCE NATIONALE

L'Alliance Nationale, Société d'Assurance Mutuelle Catholique de langue française, dont nous avons, la semaine passée, exposé à nos lecteurs la situation si florissante, met à la disposition de ses membres neuf catégories de certificats d'assurance adulte et huit catégories de certificats d'assurance infantile.

On peut dire qu'il y en a un pour tous qui répond toujours aux besoins spéciaux de tout s'assurer.

Nous allons aujourd'hui parler de l'Assurance Infantile.

Elle garantit la vie des enfants depuis leur naissance jusqu'à quinze ans révolus.

Pour une somme extrêmement modique, un père de famille peut ainsi non seulement garantir la vie de son enfant, mais encore lui faciliter le transfert de sa police dans une catégorie d'Assurance pour adultes, à l'âge de quinze ans, sans examen médical, si ce transfert a lieu dans les douze mois qui suivent le 15ème anniversaire et avec constitution immédiate d'une réserve provenant de ses versements antérieurs.

L'Assurance Infantile est en quelque sorte, pour chaque père de famille, une obligation morale autant que matérielle. En cas du décès de l'enfant, elle garantit au père et à la mère une somme suffisante pour tous les frais que ce malheur entraîne. Elle apprend à l'enfant lui-même la nécessité de l'assurance et le fait entrer tout naturellement, dès sa quinzième année, parmi les membres eux-mêmes de l'Alliance Nationale.

Un exemple qui fera bien comprendre ce qui précède.

Un père de famille payant 25 sous par mois depuis la naissance de son enfant touchera, s'il décède à neuf ans, une somme de \$200.00; pour 50 sous par mois, c'est une somme de \$400.00 qu'il touchera et si l'enfant vit à quinze ans, sa police d'assurance infantile pourra se transformer immédiatement en un certificat d'assurance adulte, déjà pourvu d'une réserve.

L'Assurance Infantile devrait être pratiquée dans toutes nos familles canadiennes françaises.

COUPON DE RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Nous serons heureux de vous donner toutes informations utiles sur les valeurs que vous nous indiquerez, de vous faire des suggestions pour les placements que vous désirez effectuer, ainsi que de vous fournir tous les renseignements que vous voudrez sur toutes questions financières en général de mutualité ou d'assurances.

Il n'est pas qu'à découper le coupon ci-dessous et à l'envoyer à notre Service Financier, Suite 403, 10 rue Saint-Jacques ouest, à Montréal, accompagné d'un timbre de 2 cents et d'une lettre très détaillée comprenant leur demande de renseignements. Ecrire très lisiblement le nom et l'adresse postale.

SERVICE FINANCIER DU "BIEN PUBLIC"
Suite 403, 10, rue St-Jacques Ouest, MONTREAL.

NOUS RECOMMANDONS

comme placements de tout repos

Cité du Cap de la Madeleine
5% nov. 1931-31

Municipalité de East Broughton
5% mai 1931-31

Hôpital St-Luc de Montréal
5 1/2% 1er février 1941
(garanties par octrois)

Soeurs de Miséricorde de Toronto
5 1/2% mai 1936-61
(garanties par Maison-Mère)

Tous renseignements sur demande

RENE-T. LECLERC
Incorporée

240 Ouest, St-Jacques, Montréal, Qué.
(Maison fondée en 1901.)

Aux lecteurs de la page financière

Nous tenons à leur rappeler comme nous le leur avons expliqué dans un précédent article, que notre Service Financier est à leur entière disposition pour leur donner GRATUITEMENT tous les renseignements qu'ils peuvent désirer sur toutes questions financières, de mutualité ou d'assurances.

Ils n'ont qu'à découper le coupon ci-dessous et à l'envoyer à notre Service Financier, Suite 403, 10 rue Saint-Jacques ouest, à Montréal, accompagné d'un timbre de 2 cents et d'une lettre très détaillée comprenant leur demande de renseignements. Ecrire très lisiblement le nom et l'adresse postale.

RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres,
vos enfants
seront heureux

Pourquoi il est nécessaire de pulvériser

(Notes des fermes expérimentales)

On a tort de croire que la pulvérisation est une sorte d'assurance qui ne paie que dans les années où les maladies du feuillage sont graves. La pulvérisation bien effectuée toutes les saisons rapporte un bénéfice plus sûr que tout autre moyen culturale ayant trait à la production des pommes de terre. Pour bien comprendre les avantages de la pulvérisation, il faut connaître la relation qui existe entre la surface de la feuille et la production des tubercules. La fonction principale des feuilles est de fabriquer des principes nutritifs, principalement sous forme de féculé; une petite partie de cette féculé est utilisée par la plante pour sa végétation et le reste est transféré par les tiges aux tubercules, où elle est emmagasinée pour les besoins futurs. On voit donc que la feuille est un organe extrêmement important de la plante de la pomme de terre et qu'elle joue un grand rôle dans la production des tubercules. La production des tubercules dépend de l'étendue des feuilles; elle est réduite en proportion de l'étendue de la surface des feuilles détruite par les insectes et les maladies. Le but de la pulvérisation est donc de protéger la surface de la feuille contre les dégâts causés par les maladies et les insectes. Malheureusement on ne peut pas remédier à ces dégâts après qu'ils apparaissent. La surface des feuilles augmente constamment, par suite du développement des feuilles en végétation, ou de la production de feuilles entièrement nouvelles. Cette nouvelle surface n'est pas protégée et expose la plante aux maladies et aux attaques des insectes. La pulvérisation, qui protège parfaitement les plantes au moment de l'application, ne suffit plus dix jours plus tard, et c'est pourquoi il est important de pulvériser assez tôt et de continuer à intervalles réguliers. Tous les producteurs de pommes de terre devraient se faire un devoir d'apprendre tout d'abord pourquoi on pulvérise; ils n'auront alors aucune peine à comprendre l'importance de l'époque, des matériaux et de la façon de procéder. Adressez-vous au Laboratoire fédéral de pathologie végétale de votre province qui vous fournira gratuitement des renseignements complets sur ces sujets.

D.-J. MacLeod

Laboratoire fédéral de pathologie végétale, Frédéricton, N.-B.

La préparation des poulettes pour le concours de ponte

(Notes des fermes expérimentales)

Il est essentiel que les poulettes destinées au concours de ponte soient issues d'une bonne souche, c'est-à-dire de poules qui se sont fait remarquer par leur constitution et leur fécondité et qui ont une taille normale pour la race. Il ne faut pas compter cependant que les poulettes issues d'accouplements aussi désirables seront toutes de bonnes pondeuses; les problèmes de la reproduction ne sont pas aussi simples que cela. Il y a d'autres facteurs que l'hérédité qui entrent en jeu sous ce rapport, et ils sont nombreux, mais les deux plus importants sont l'absence de maladies ou d'infection parasitaire et la bonne alimentation.

A Ottawa et aux autres concours de ponte conduits par la Division des Fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture, on a constaté que les poulettes qui ont une infection parasitaire ou qui sont incomplètement développées ne valent rien pour la ponte, quelque soit la valeur de leur lignée. Le seul moyen d'empêcher les poussins d'être atteints par les parasites est de les élever sur sol neuf tous les ans. Ceci ne devrait pas être difficile, et c'est le système adopté sur toutes les fermes bien ordonnées.

La question de l'alimentation est une tâche gigantesque; il n'est

pas difficile d'élever des poulettes jusqu'à l'époque de la ponte, mais il n'est pas aussi facile de les élever pour qu'elles commencent à pondre à la bonne époque, qu'elles produisent régulièrement et en abondance des œufs de grosseur normale, et qu'elles possèdent la constitution nécessaire pour résister à une ponte soutenue pendant l'année de concours. Une des choses qui a le plus grand effet sur la reproduction, est l'habitude de forcer les poulettes à pondre avant qu'elles soient complètement développées.

La poulette ne devrait commencer à pondre que lorsqu'elle a pris un développement normal. Lorsque les poussins sont éclos dans la saison normale d'incubation, ils ont tout le temps de prendre leur développement avant le 1er novembre, sans aucun forçage. On peut largement réduire la protéine animale jusqu'à ce que les poulettes aient toute leur forme. La poulette qui ne reçoit pas de protéine animale se développe sans que les organes de ponte soient stimulés. Les poulettes qui ont pris tout leur développement avant de se mettre à pondre produisent plus d'œufs et des œufs plus gros que celles qui commencent à pondre trop tôt.

Il est une chose que l'on néglige trop souvent lorsque l'on choisit les poulettes pour un concours de ponte et qui est cependant essentielle, c'est qu'elles doivent provenir d'une souche qui a fait preuve de son aptitude à produire de bonnes pondeuses. L'éleveur qui a des poules d'une qualité uniforme, provenant d'un géniteur éprouvé, dont la qualité est démontrée par le contrôle de la progéniture, a beaucoup plus de chances que ses poulettes pondent bien pendant le concours, que s'il les avait choisies simplement à cause de la bonne production de la mère ou de la mère du père.

A.-G. Taylor,

Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ontario.

Pourquoi les poules cessent de pondre

On n'apprendra rien à un bon cultivateur ou à un bon aviculteur en leur disant qu'il arrive parfois que les poules cessent subitement et sans cause apparente de pondre, en dehors de la période de mue; tous le savent par expérience. M. George Robertson, Adjoint à l'Aviculteur du Dominion dit que lorsque cet accident se produit, on devrait soupçonner la présence de la vermine.

Les deux types de vermine qui affectent sérieusement les poules pondeuses sont le pou du corps et la mite rouge.

Pour détruire le pou du corps, un mélange de ¼ de livre de fleur de soufre à une pinte de poussière de chemin, appliquée aux petites plumes et sous les ailes donne des résultats satisfaisants et ne coûte pas cher. Il y a d'autres remèdes, mais le plus simple et le plus satisfaisant de tous est le sulfate de nicotine (feuille noire de tabac No 40) que l'on peut se procurer chez presque tous les marchands de matériaux pour volailles et chez les grainetiers. L'avantage principal de ce remède est qu'il est très efficace et qu'il n'altère pas à traiter séparément; tous les oiseaux de la basse-cour.

Le soir, immédiatement avant que les poules montent se jucher enduisez le dessous et les côtés intérieurs des juchoirs avec ce sulfate de nicotine (feuille noire No 40). Le matin on trouvera que les poux ont été tués par les vapeurs et qu'ils sont tombés sur les planches de fientes.

De toutes les variétés nombreuses de vermine, qui infestent les basses-cours, les mites rouges sont les plus gênantes. Le seul moyen de les détruire est de nettoyer et de désinfecter parfaitement les logements des poules. On trouvera des renseignements intéressants au sujet des remèdes et des désinfectants dans la Circulaire 80 du Ministère de l'Agriculture, qui vient de paraître et qui est offerte pour distribution gratuite. Envoyez votre requête par carte postale, adressée au Bureau des Publications du Ministère de l'Agriculture à Ottawa.

— Publié par le Service des Renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Rendements de récoltes d'ensilage et des racines et bénéfice par acre

(Notes des fermes expérimentales)

Quand la question du sentiment d'entre pas en considération, comme elle le fait parfois dans le choix du bétail, le seul motif qui guide le cultivateur est le bénéfice, après que tous les frais sont payés. Les gros revenus qui ne rapportent qu'une perte sèche les laissent indifférents. On admet que la succulence est nécessaire dans la ration du bétail; on admet également que le meilleur moyen de fournir cette succulence est sous forme d'ensilage et de racines.

Pendant neuf saisons, les rutabagas, le maïs (blé d'Inde) les tournesols, les pois et l'avoine, ont été cultivés l'un à côté de l'autre, sur sol apparemment uniforme, et l'on a pris note du poids total de chaque lot. Chaque charge de récolte a été pesée, et on en a expédié des échantillons au Chimiste du Dominion pour faire déterminer la proportion de matière sèche.

Le rendement moyen par acre des trois récoltes d'ensilage a été de 35,106 livres et celui des racines de 31,142 livres. Le pourcentage de matière sèche a été respectivement de 23.67 et de 12.34 pour cent, ce qui donne 5,658 livres par acre pour les récoltes d'ensilage et 3,843 livres pour les racines. Si l'on ne tient pas compte des frais habituels d'intérêt sur la valeur de la terre, de l'emploi des machines, et du foin, une tonne de matière sèche sous forme d'ensilage coûte \$13.50 et elle coûte \$22.90 sous forme de racines.

Il n'existe aucune preuve indiquant que la matière sèche des racines vaille deux fois plus que celle du maïs, et il faudrait pourtant qu'il en soit ainsi pour qu'il y ait avantage à cultiver des racines plutôt que des récoltes d'ensilage. Les racines données en petite quantité, ou avec de l'ensilage, ont une haute valeur alimentaire, et elles sont plus ou moins utiles, suivant l'aliment auquel on les compare, fourrages ou grains, mais c'est un fait indéniable que cette récolte exige trop de main-d'œuvre pour qu'elle puisse soutenir la concurrence avec les plantes à ensilage. Les racines ne sont avantageuses que pour les cultivateurs qui n'ont un petit troupeau et une nombreuse famille pour les aider.

Ers-X. Robitaille

Station Expérimentale fédérale, Cap Rouge, Qué.

HEROUXVILLE

(De notre Correspondant)

Baptême

M. et Mme Amédée Durand, un fils baptisé Joseph-Louison Marcel. Farrain et marraine, M.



Faudra-t-il appeler le dentiste ?

et Mme Alphonse Beland, de St-Tite, oncle et tante de l'enfant. Mme Nestor Desaulniers portait l'enfant.

En vacances

M. Gérard Gervais, étudiant finissant au Collège Séraphique de Trois-Rivières, vient passer ses vacances chez son père M. Narcisse Gervais.

M. Maurice Jacob, étudiant au Séminaire St-Joseph, des Trois-Rivières, en vacances chez son père, M. Jules Jacob.

Mlle Marie Gervais, étudiante au Convent des Sœurs des SS. NN. de Jésus-Marie, de l'Épiphanie, chez son père, M. Narcisse Gervais, pour y passer ses vacances.

Divers

M. et Mme Antoine Gervais ont fait une courte promenade à St-Georges, chez M. Tremblay.

M. Rémi et Mlle Béatrice Jacob, aux Trois-Rivières, la semaine dernière.

M. et Mme Zotique Allaire, de St-Tite, en promenade chez des parents, dimanche dernier.

M. et Mme Bernard Trépanier à St-Narcisse, dimanche.

Sœur Marie-Colombe du Convent des Sœurs des SS. NN. de Jésus-Marie, de l'Épiphanie, passe quelques jours chez M. Narcisse Gervais, ainsi que Mme Vve Mirsall Ledoux, du Cap-de-la-Madeleine.

Mme Jules Jacob, à St-Narcisse, dimanche.

M. Ludger Durand, passe une quinzaine à St-Stanislas chez sa fille Mme Stanislas Germain.

M. et Mme Félix Buist, ainsi que leur bébé Yolande, de Frouxville, chez M. Narcisse Gervais, dimanche.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

M. et Mme Georges Bisson ont fait une courte promenade chez M. Jules Jacob.

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin
Négociant en gros

2, Des Forges, Trois-Rivières
Spécialité : Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucrières, Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

Le Brun.

Les mélanges de bleu et de rose sont très jeunes. Une robe sans manche, en toile de soie aura comme garniture plusieurs pattes devant en rabat, alternant le rose et le bleu. Le fin l'ais soulignant une robe unie d'été en un ton vil est d'une sobre distinction. On verra du vert sur le ris, du rose sur du bleu. Et dans le crêpe Georgette, les crêpes de Chine, les tonalités riottes, claires se donneront libre cours aussi. L'uni sera autant prisé que le lainage, on s'en lassera moins.

Crêpes de laine ou de soie, mousselines de laine ou de coton auront autant de vogue suivant l'état du ciel. Les tissus légers, vaporeux, collant sur la silhouette sont de plus en plus aimés, et celle-ci sera juvénilement ajustée avec l'évasement en forme de bas s'accroissant le soir largement. Le fil ou rehausse bien des créations élégantes, en bordure qui va en s'éclaircissant dans le haut. On s'étonnera d'apprendre enfin que le voile de laine impalpable est élu comme tissu du soir. Il s'applique diaphanement au corps et fournit d'amples et souples godets. La mousseline de soie lamée et imprimée de tons pastel, les crêpes orangés, le satin brun ou vert sont parmi les nouveautés. Mais le flanc tient bon. Sur celui-ci on pose volontiers une veste de velours rouge avec écharpe. Enfin les organes roses et les bleus se superposent pour fournir des effets nacrés délicieux.

Quant aux manteaux, ils se taillent dans les tissus chevronnés de fantaisie en tons pastel. Une courte cape, parfois, les complète.

Pour les accompagner, le bonnet de daim ou de paillason est charmant, car les chapeaux demeurent plutôt petits. Dans la note courante, le tricot de soie, le crochet de coton ou de fil bis font de gentils colots. La paille dentelle, la résille de paille ou de soie est réservée à la note habillée.

Sur une oreille est placée une touffe de petits fruits verts, ou une courte guirlande de fleurs d'un seul ton tranchant sur le fond.

La faille donne des béguins exquis avec biais retourné devant en ton plus clair ciel sur marine, rose sur brun. Cependant, les capelines en gros paillason sont en belle faveur aussi. Certaines ont leur calotte ceinturée d'un lien en même paillason se retournant devant pour former un revers en paillason plus clair. Les tissus ajourés, perforés, les mousselines et les georgettes brodées font d'adorables béguins, aussi tandis que les souples pailles exotiques ou les tendus de toile, d'orrandi ombrent largement avec leur passe le visage ainsi que les panamas de papier.

Dans les détails, on note les bas beige, arête, bruns assortis aux souliers qui demeurent dans les tonalités. Certains ont aussi des applications de cuir plus foncé.

Les bas résille de soie noire ou clair avec dentelle bise seront portés au Casino avec les sants de couleur. Ceux-ci étant même adoptés dans le jour, en drap de toutes nuances et or ou argent le soir, ou bien en peau perforée avec boutons de perles. Les sacs adoptent les tons clairs du moment, vert, jaune, bleu, brun dans toutes leurs gammes. Certaines poignées imitent des osselets, des fermoirs ont de vrais bijoux d'écaillé ou de corne. Le soir, des applications de peau dorée ressortent sur les sacs brodés. Les écharpes de crêpe de Chine se portent en deux tons; beaucoup, aussi en gros lainage, écossais, tranchent sur veste unie en s'assortissant à la jupe.

Les déshabillés de satin, piqué en forme de larges craquelures, sont une nouveauté, avec ceux en velours rose corail matelassé.

Les pyjamas: saphir, vert pâle, mais ou rayés, filetés, avec ceux en crêpe de Chine blanc et dentelle bise, sont parmi les "dernier cri". Aussi la femme tient-elle à garder son impeccable fraîcheur grâce à la Cire de Lys et au Velouté de Celtise qui lui font un teint si printanier.

Les massages réguliers à la Crème de Celtise la garderont aussi des rides et les lotions au Suc de Celtise empêcheront l'affaiblissement des muscles faciaux.

CARTES PROFESSIONNELLES

Tél: 436 w.

Dr J. B. LeBlanc

54, rue Royale
Anciens bureaux du Dr Tourigny

Médecine générale, - Spécialité: Accouchements, Maladies des enfants

Ex-interne à la Crèche, et à l'Hôpital de la Miséricorde, Québec

Bureau: - de 1.30 heure à 4 et de 7 à 8 - Service de jour et de nuit.

Avocat

Tél. 1059

Jean-Marie Bureau

B.L., L.L.B.

Avocat et Procureur

38, rue Hart

Les Trois-Rivières.

Tél. 328-329

C. P. 640

Henri Bisson

Comptable et Liquidateur

Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service.

Edifice Ameau, 6e étage
Angle Notre-Dame et Alexandre, Trois-Rivières.

W.-H. FONTAINE, O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE, DIPLOMÉ DE L'Inst. K.-C.H.O.S., Kansas City, Institut Canadien et Diplômé de l'A.O.O.P.Q.

OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE

SPECIALITE: Maux de tête - Yeux crochés redressés sans opération.

Livraison immédiate de tout ouvrage - Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi:

9 a.m. à 6 p.m.
Vendredi et samedi: de 9 a.m. à 9 p.m.

492, St-Maurice, Tél. 965

Tél. 1442

Dr Paul Trudel

15, rue Volontaire

Ex-élève des Hôpitaux de Paris
Médecine générale et accouchements

Consultations: de 2 à 5 et de 7 à 8

Service sur appel de jour et de nuit.

Tél. 401 Heures de Bureau: 10 h 12-2 à 5 - Le soir 7 à 8 (lundi, mercredi et vendredi)

SPECIALISTE

Pour les maladies des yeux, oreilles, nez et la gorge.

Dr BENOIT JACOB, M.D.

Ex-assistant à la clinique Nationale Ophtalmologique des Quinze-Vingts, Paris, ex-élève à l'hôp. Baucourt, Paris, ex-int. de l'hôp. Normand & Cross

4a Alexandre, Trois-Rivières

Bureau fermé le samedi midi.

A. D. Gascon

Louis Parant

GASCON & PARANT

ARCHITECTES

Trois-Rivières

144, rue St François Xavier

Tel. 266

Par ces paroles de Jésus à Marie, avant le miracle des noces de Cana: Mon-heure n'est pas encore venue, Jésus-Christ montre que certainement il n'aurait pas fait le miracle, si tout autre que la sainte Vierge l'en avait prié; mais parce que la demande venait de sa mère, il le fit sur le champ. —S. Thomas

Heureuses les actions qui se trouvent renforcées entre deux Ave Maria. —S. Alph. de Lig.

Notaire

Téléphone: Bureau 1158

Résidence 988-J

J. U. GREGOIRE

Notaire

Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.

13 rue Hart, Les Trois-Rivières, Bureau à St-Maurice du Samedi midi. Co. Lundi midi. Propriété à vendre.

Notaires

J. A. Trudel, J. S. Guillet

Trudel & Guillet

Notaires

Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.

Bureau: 36 rue Alexandre

Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Tél. Bureau 35

Résidence 1959f

ALPHONSE LAMY, L.L.L.

NOTAIRE

Dépositaire du greffe du notaire L.-Philippe Mercier

25 Alexandre, 3-Rivières

Bureau du soir, le vendredi de 7 à 8 heures.

Chiropraticien

A.-E. HUNT KING, D.C.

Docteur en Chiropratique

Trois-Rivières

6a, rue Alexandre, Tél. 1913

Heures de bureau: 10 à 12 - 2 à 5 - 7 à 8

Chirurgien-Dentiste

Tél. Bureau 658

Résidence: 2274

Dr J. H. BELAND

Extraction des dents sans douleur. Traitement de la Pyorrhée par la Vacci Colémbie. Travaux dentaires soignés avec soin et promptement.

Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 7 à 8

Bureaux: 28, Des Forges

Médecin

Tél. 1826

Docteur R. Dugré

Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New York

Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph

SPECIALITES: Chirurgie des organes génito-urinaires, des systèmes osseux et du tube digestif.

CONSULTATIONS: Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 h. p.m. A domicile: sur rendez-vous. 56, Ave Lavolette.

Avocat

Joseph Barnard

Avocat

108, rue Des Forges

Tél. 1299-J

Tél. 930 Casier Postal 310

Jacques Bureau, C.R.

Séance Dramatique

Donnée par un groupe d'élèves du
SEMINAIRE DES TROIS-RIVIERES

Chez l'avoué

Comédie en un acte, de Fernand Beissier

Ravinet, avocat... timide René Hamel
Bobinet, domestique Léon Arcand
Prosper, domestique Raoul Milot

Un beau-père pas commode

comédie en l'acte, de Fernand Beissier

Gustave Raoul Milot
Bricantin René Hamel

Les bandeaux tombent

drame en 3 actes de Louis Charlier

Arthur Gazal, financier Léon Arcand
Charles Landier, médecin Jean Teasdale
L'abbé Petitjean Jules Godin
André Gazal, fils d'Arthur Raoul Milot
Emmanuel Gazal Marcel Héroux
Georges, domestique René Hamel

Ce drame très émouvant a connu un immense succès en Belgique. Il a été représenté à trois reprises par les élèves du Séminaire durant l'année 1930-31, la dernière fois à la séance de la distribution des prix, le 18 juin 1931.

ITINÉRAIRE: le 4 juillet à Ste-Anne de la Pêrade
le 7 juillet à Shawinigan
le 8 juillet à St-Maurice
le 9 juillet à Grand'Mère
le 10 juillet aux Trois-Rivières
(Salle Notre-Dame)
le 11 juillet à Yamachiche.

Programme varié et substantiel
exécuté par d'excellents acteurs.

Donné au profit d'élèves démunis de ressources.

Prix populaires

Routes alternatives

MONTREAL-QUEBEC

Depuis quelques années, les automobilistes qui voyagent entre Montréal et Québec ont le choix de trois routes alternatives, de

longueurs sensiblement égales, mais que la différence entre la plus courte et la plus longue n'est que de 18.29 milles, et situées l'une sur la rive nord du Saint-Laurent, les deux autres sur la rive sud.

La première route, celle de la rive nord, est à la fois la plus ancienne et la plus directe; elle mesure 179.20 milles et est à surface dure d'un bout à l'autre. A l'exception de quelques courtes sections, elle côtoie le fleuve sur

toute sa longueur et traverse une région agricole bien développée, où s'élèvent des villes industrielles importantes, entre autres Donnacona, Trois-Rivières, Louiseville et Berthier. Il y a sur le parcours de cette route ceux de péage à Ste-Anne-de-la-Grève et à Bascan. Cette route fait partie de la route numéro 2, Edmundston-Rivière-du-Loup-Québec-Montréal-Toronto.

La deuxième route, qui fait partie de la route numéro 3, ou Lévis-Fort Covington, mesure 189.42 milles; dont une partie à surface dure et une partie gravellée. Cette route longe la rive sud du St-Laurent de Lévis à Ste-Angele et de Contrecoeur à Montréal. La campagne qu'elle traverse est essentiellement agricole, tandis que les villes de Nicolet, de Sorel, de Boucherville et de St-Lambert sont des centres industriels importants. Il y a sur son parcours trois bacs: un entre Pierreville et St-François-du-Lac; un à Yamaska; et un entre St-Ors et St-Roch. Le service y est très rapide et ne retarde en aucune façon les voyageurs.

La troisième route, d'une longueur de 197.49 milles, passe par St-Hyacinthe, Drummondville, Victoriaville et le Pont de Québec, et suit les routes numéros 32, 12, 20, 5 et 1. Il n'y a sur ce parcours qu'un seul bac, soit entre Beloeil et St-Hilaire. On peut également, en partant de Montréal, passer par St-Hyacinthe, Drummondville et Ste-Angele en suivant les routes numéros 32, 12 et 3 jusqu'à Québec; la distance est alors de 194.19 milles.

Enfin si l'on passe par Rougemont au lieu de passer par Beloeil, l'on a une route entièrement dépourvue de bac. La distance est légèrement plus longue.

Les accidents font 500 morts aux E.-Unis

L'onde cause le plus grand nombre d'accidents mortels, en la fête de l'Indépendance.

New-York, 6. — Les deux jours de congés qui ont commencé samedi par la fête de l'Indépendance américaine ont coûté 500 vies aux Etats-Unis, soit le nombre le plus considérable qui ait été atteint depuis plusieurs années. Ce sont les Etats du centre des côtes de l'Atlantique qui sont en tête de la liste funèbre avec 62 pertes de vie dans des accidents de toutes sortes, les Etats du centre de l'ouest venant en second lieu avec 61 morts accidentelles et les Etats de la côte du Pacifique immédiatement après avec 56.

Contrairement aux constatations faites dans le passé, ce ne sont pas les pièces pyrotechniques qui sont responsables du plus grand nombre de ces fatalités, car six morts seulement leur sont attribuables en plus de 368 blessés. Cette année, ce sont les lacs et les rivières qui ont été le théâtre du plus grand nombre de tragédies, bien que la vague de chaleur de la semaine dernière ait grandement diminué. Parmi les morts on compte en effet, 169 noyés dans tous les Etats-Unis, la côte du Pacifique arrivant en tête avec 27 noyés, dont 17 à Los Angeles.

Il y a aussi les accidents d'automobile qui ont causé 96 pertes de vie, alors qu'ils n'en avaient causé que 81 dans les mêmes circonstances, l'an dernier. Huit personnes ont perdu la vie dans des accidents d'aéroplane. A Oklahoma, trois personnes sont mortes dans un accident de chemin de fer et une dans une partie de chasse. Dans le Colorado, un chauffeur d'automobile s'est tué en conduisant une voiture de course.

Le festival des fanfares à Granby

Granby, 6. — Le troisième festival de l'association des fanfares amateurs de la province de Québec a eu lieu, dimanche dans la jolie petite ville de Granby, au milieu d'un très grand concours de visiteurs.

Toutes les rues étaient décorées et pavées à profusion. Il fallait voir évoluer, dans ce décor, tous ces musiciens, au nombre d'environ 500, selon un observateur, dont les costumes multicolores, brochés d'or et de bronze, miroitaient sous le soleil resplendissant d'une magnifique journée. Toute en fête, la population de Granby semblait ouvrir tout large son cœur pour mieux accueillir ses hôtes et ses visiteurs, qui rivalisaient de jovialité et d'affabilité pour contribuer au succès de cette manifestation artistique.

Un programme soigneusement élaboré tint, toute la journée, tout le monde en haleine, et les quelque quinze mille étrangers qui, hier, s'étaient donné rendez-vous à Granby sont retournés chez eux satisfaits et déterminés à revenir dès que l'occasion se présentera de nouveau.

Au cours de la matinée, il y eut parade d'église de toutes les fanfares, et messe en plein air, à 10.30 h, dans le parc le plus coquet de Granby. La grand'messe fut célébrée par M. l'abbé D., Boucher vicaire à la paroisse Notre-Dame de Granby, assisté de MM. les abbés Hermann Hébert et Aimé Roy, comme diacre et sous-diacre.

Au nom de la paroisse M. le curé Eugène Pelletier souhaita la bienvenue aux visiteurs et félicita les musiciens d'avoir eu la bonne idée de mettre tout d'abord leur festival sous les auspices tutélaires de la Providence.

M. l'abbé Charles Beaudin, aumônier du Mont St-Louis, prononça le sermon de circonstance.

Frank Hawks établit des records

Montréal, 4. — Le Canada possède un endroit idéal pour établir un aéroport d'où les voyageurs arrivant par les paquebots océaniques pourraient être dirigés en toute hâte vers Montréal, Toronto et Ottawa. "Cet endroit, suivant le capitaine Hawks est l'Anse-au-Foulon où le célèbre aviateur américain a atterri après avoir descendu son avion de l'Empress of France.

Hawks a déclaré hier en arrivant à Montréal qu'il avait eu à envisager plusieurs difficultés lorsqu'il s'est agi d'atterrir mercredi dernier. D'après lui, n'est éte de la puissance du moteur de son monoplane rouge et blanc et de sa force de résistance, l'avion se serait infailliblement écrasé sur le sol à son départ.

Après avoir franchi à une allure endiablée la distance qui sépare trois grandes villes de l'est du Canada, le capitaine Frank Hawks le fin aviateur canadien a converti les 115 milles qui séparent Montréal d'Ottawa en 32 minutes.

Ces vols sensationnels accomplis en une seule journée par le capitaine Hawks ont contribué à rapprocher les villes de Québec, Montréal, Toronto et Ottawa.

Montréal n'est plus qu'à 43 minutes d'Ottawa, 48 minutes de Québec et 1.8 minutes de Toronto. La Capitale et Toronto ne sont plus qu'à 7 minutes d'intervalle. Telle est le temps pris par le capitaine Hawks et son Texaco No 13 pour voler de Québec à Montréal, ensuite de Montréal à Toronto, et de Toronto à Montréal en passant par Ottawa, établissant ainsi de nouveaux records de vitesse.

Décollant à 11 h 15 de Québec, Hawks décolla à Montréal, à 12 h 15, le lendemain, et à 12 h 15, à Ottawa, où il fit l'hôte de l'honorable Hanford McNair, ministre des Etats-Unis au Canada, et il était de retour ici pour un banquet donné en son honneur par le Montréal Light Aerodrome Club, un peu après sept heures du soir. Il lui a fallu en tout 4 heures et 18 minutes pour couvrir toute cette distance d'environ 850 milles, soit une moyenne de 197.6 milles à l'heure.

Est-ce la course aux grosses unités

Le ministre de la marine dépose à la chambre française un second programme de construction navale, par suite du défaut d'entente avec l'Italie pour la limitation des armements. — La question des super-croiseurs.

Paris, 4. — Le ministre de la marine, M. Charles Dumont, a soumis, hier, à la Chambre des députés, le second programme de construction navale du gouvernement de 1931. Le premier programme a déjà été adopté par la chambre des députés et par le sénat, avec la question de la construction projetée du "super-croiseur" français retardée à l'automne.

Le second programme comprend la construction en 1932 de quatre croiseurs de seconde classe de 7,500 tonnes chacun, d'un contre-torpilleur de 2,400 tonnes et d'un torpilleur. Le premier programme pourvoyait à la construction de huit navires de guerre. M. Dumont en présentant son programme d'une manière tranquille, presque secrètement, a expliqué qu'il demande au parlement de voter un second programme dans la même année que le premier, à cause de retard dans le programme de construction navale française causé par les efforts déployés en vain pour arriver à une entente avec l'Italie sur la limitation des armements.

L'on a remarqué que M. Dumont n'a pas parlé des "super-croiseurs" (il devait en être mentionné deux dans les deux programmes.) Mais il est probable qu'il soumettra à la chambre des députés un programme supplémentaire demandant la construction de deux vaisseaux de ce type de 25,000 tonnes chacun.

En soumettant le nouveau programme au parlement avant les vacances, M. Dumont permettra au comité de la marine d'étudier les projets jusqu'au mois d'octobre, alors qu'il fera rapport.

Deux des navires projetés sont en dehors de la catégorie des navires compris dans le tonnage limité. Ce sont une canonnière de rivière et un bateau de 800 tonnes pour le service hydrographique.

L'exécution du programme comporte une dépense de \$7,462,616 et sera désignée sous le nom de programme de 1932-33, ce qui le distinguera du premier programme.

La semaine dernière, le sénat a voté des crédits de \$2,527,655,906 de francs (environ \$98,553,906), des crédits additionnels pour compléter les fortifications de la frontière qui entourent la France à l'ouest et au sud.

A nos lecteurs

Lisez notre page financière, faites-la lire autour de vous et profitez du SERVICE DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS GRATUITS que nous vous offrons.

Vous sauvez certainement de l'argent vous en gagnerez bien souvent en demandant à notre SERVICE FINANCIER les renseignements les plus complets et les suggestions les plus précieuses sur tout ce qui a trait aux questions de finance.

Les renseignements sont fournis gratuitement sans aucun frais sans aucun engagement. Il suffit d'écrire en envoyant le coupon de Renseignements Gratuits que vous trouverez dans notre page financière et un timbre de 0.03 cts pour les frais de réponse.

N'attendez pas, écrivez donc tout de suite.

J'ai entendu dire que l'éclat de la sainte Vierge éclipsait tous les saints comme le soleil à son lever fait disparaître les étoiles! Une Mère qui fait disparaître la gloire de ses enfants! Moi, je pense tout le contraire, je crois qu'elle augmentera de beaucoup la gloire des élus. — Ste. Thérèse de l'E. Jésus.

Un système téléphonique trans-Canada

Une nouvelle étape a été parcourue dans l'établissement d'un réseau téléphonique transcanadien.

Samedi, une heure après l'inauguration du circuit Winnipeg-Toronto se faisait celle de la ligne Winnipeg-Montréal.

La nouvelle ligne qui a été construite pour relier directement le système téléphonique de la compagnie Bell et celui du gouvernement du Manitoba forme un tiers de celle qui ira d'Halifax à Vancouver.

Le câble employé pour son installation est fait de fils de cuivre

de 165 millièmes de pouce de diamètre. L'inauguration a été faite sans faste et les spécialistes de la compagnie Bell qui ont procédé aux derniers essais ont affirmé que le nouveau circuit fonctionnait d'une manière parfaite tant comme transmetteur que récepteur.

On inaugure aussi la troisième ligne téléphonique Toronto-Winnipeg. Celle-ci diffère des précédentes.

Elle permet de communiquer directement entre les deux grandes villes sans avoir à passer par des postes intermédiaires et rend ainsi possible une rapidité inconnue jusqu'à présent.

La partie du réseau transcanadien Halifax-Montréal a été terminée en janvier 1929 grâce à la coopération de la compagnie Bell et de celle des compagnies de téléphonie et télégraphie des provinces maritimes.



Le "Shredded Wheat" Canadien est fait de grain 100% Canadien. Mangez DEUX Biscuits de "Shredded Wheat" par jour et vous aiderez à la prospérité du Canada.

"Nous en mangeons au moins à un repas par jour"

"Cela va sans dire, le Shredded Wheat est notre déjeuner chaque jour de l'année, et quelquefois nous le servons pour le lunch avec de succulentes fraises mûres et de la crème. Le Shredded Wheat, avec du lait, donne aux enfants la Vitamine B et les sels minéraux si nécessaires à leur croissance. Avec le Shredded Wheat une fois par jour, ils sont certains d'avoir les éléments nutritifs requis — en même temps que tout le son du blé entier qui, comme vous le savez, leur donne une habitude régulière".

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

SHREDDED WHEAT

AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

Maintenant, le Pouvoir d'Achat de vos Dollars est Plus Grand et "EATON vous Donne Plus pour votre Argent"

Nous démontrons, ci-dessous, la grande différence qui existe entre les prix d'aujourd'hui et ceux de l'an dernier. Nous ne savons pas si ces bas prix prévaudront longtemps, mais nous savons que le meilleur moyen de réaliser les plus belles économies est D'ACHETER MAINTENANT pendant que c'est meilleur marché.

No. Cat.	Article	Prix de l'an dernier	Prix d'aujourd'hui
46-066	Broadcloth de rayon. La verge	47c	37c
48-031	Coton à draps. La verge	44c	40c
62-1510	Bottines de travail pour hommes	2.39	1.99
62-1502	Bottines de travail pour garçons	2.25	1.98
62-928	Souliers de sport pour dames	2.95	2.69
63-3011	Sofa-lit	10.75	8.95
14-4475	Camisole et bouffant en rayon	1.00	79c
14-1502	Jupon-combinaison en rayon	1.00	79c

Chaque page du Catalogue EATON — Vente Mi-Eté — prouve mieux que les meilleurs arguments que les prix EATON aident à diminuer le coût de la vie et sont les plus réduits possibles. Si vous voulez vous renseigner ou acheter quelque chose ne figurant pas à nos catalogues, communiquez avec votre Poste de Service où l'on sera heureux de transmettre votre demande au Service d'Achats du Magasin EATON à Montréal et obtenir ce que vous désirez.

AVIS: — Ceci n'est qu'un des nombreux avantages dont vous bénéficiez à votre Poste de Service EATON.

POSTE DE SERVICE EATON

32c, rue Har

Trois-Rivières

EATON CANADA

Téléphone 3-000



Mieux vaut sûreté qu'inquiétude

Un coffre-fort ordinaire dans votre maison ou votre bureau est une invitation continuelle aux voleurs. Vous évitez tout risque quand vous mettez vos valeurs dans un coffre de sûreté de l'une des solides voûtes de la Banque.

La Banque Provinciale du Canada

Siège Social: Montréal

Deux succursales aux Trois-Rivières

Angle
Notre-Dame et Des Forges
A.-E. BOUTIN,
Gérant.

Angle
Laviolette et St-Maurice
J.-F. GUILMETTE
Gérant.